



FESTIVAL
DES FILMS
DU MONDE

UN NOMBRE RECORD DE FILMS
ET UN NOMBRE RECORD DE PAYS

page A 10

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



LA MÉTÉO: AVERSES EN MATINÉE PUIS DÉGAGEMENT.
MINIMUM: 13°14, MAXIMUM: 24°
DEMAIN: PASSAGES NUAGEUX. DÉTAILS PAGE A 2

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

MONTRÉAL, JEUDI 1^{er} AOÛT 1985, 101^e ANNÉE, n° 279, 60 PAGES, 4 CAHIERS

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS

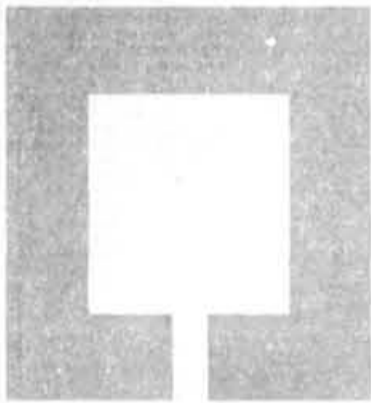
Personne ne veut
d'une soixantaine
de succursales

■ Près de la moitié des succursales de la Société des alcools du Québec mises en vente dans la région de Montréal ne trouveront pas preneur, aucune soumission n'ayant été présentée pour une soixantaine d'entre elles à la fermeture des appels d'offres, hier à 17 heures.

FRANÇOIS BERGER

La firme de comptables agissant comme mandataire pour la SAQ, Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross, a reçu 220 soumissions, chacune valant pour une seule succursale. Cela signifie qu'environ trois soumissions ont été déposées, en moyenne, pour chaque succursale retenue par les acheteurs potentiels. Au total, 129 succursales de la région de Montréal ont été offertes au public.

Selon M. Michel Pelland, associé chez la firme montréalaise de comptables, le nombre de succursales n'ayant attiré personne correspond à peu près au nombre de succursales identifiées comme déficitaires (58).



Hier soir, on ne connaissait pas encore le nombre de soumissionnaires, chacun pouvant présenter plusieurs soumissions pour autant de succursales. Étant donné qu'un soumissionnaire ne peut espérer acheter plus d'une succursale, selon les termes des appels d'offres, il se pourrait que le nombre de succursales pouvant être effectivement cédées en franchise soit inférieur à 70 (s'il y a moins de 70 soumissionnaires différents).

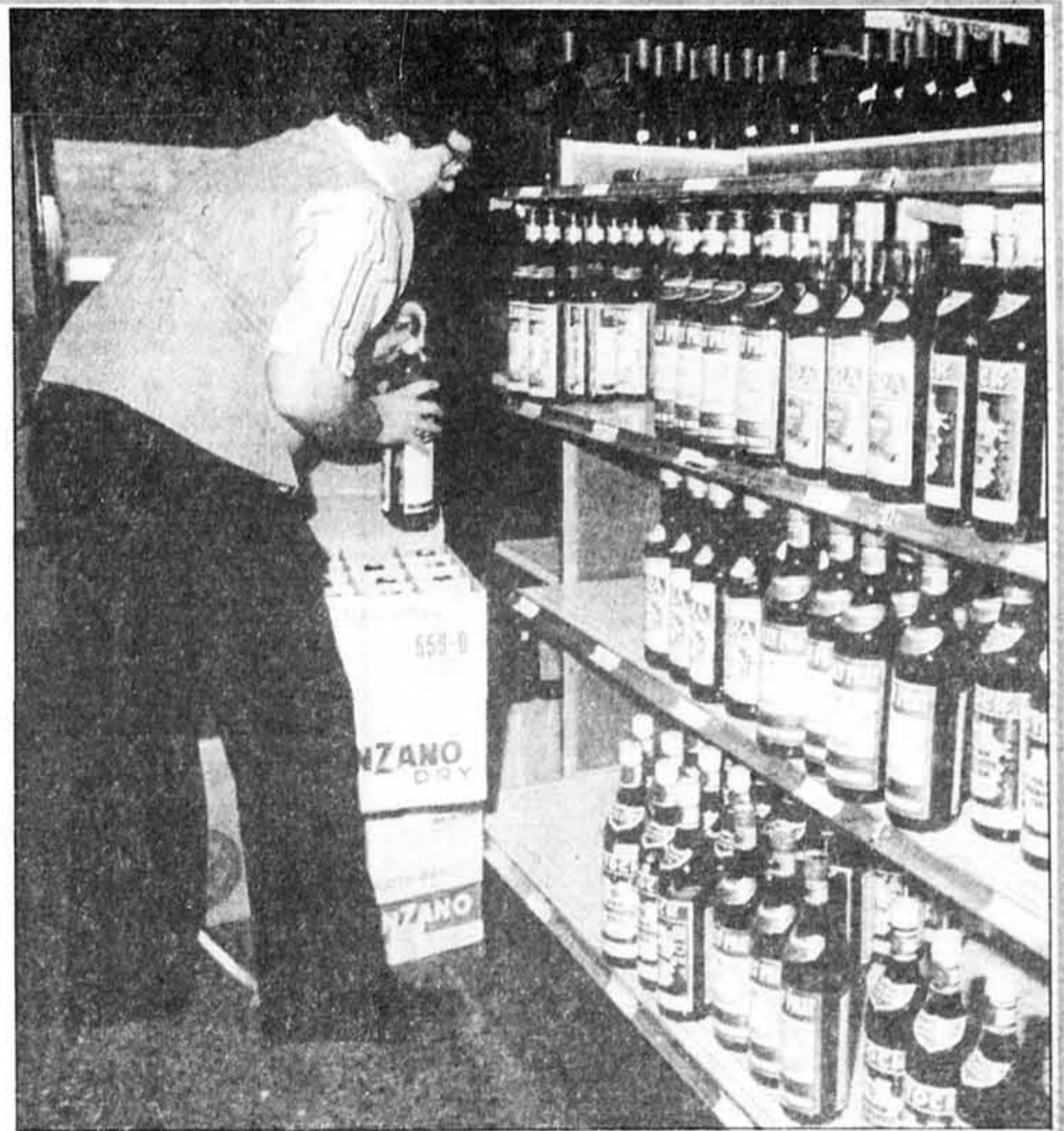
L'ouverture des soumissions, qui a commencé en fin d'après-midi hier, devrait être terminée vendredi soir.

Au cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Biron, personne n'était disponible hier pour commenter ce qui semble être un « flop » pour la première grande tentative de privatisation d'une société d'État au Québec. Le gouvernement se retrouvera selon toute probabilité avec sur les bras les moins rentables des établissements montréalais de la SAQ.

Ponctué d'une lutte juridique serrée menée par le syndicat des employés de la SAQ contre la privatisation des succursales, la tentative à demi-ratée remettra vraisemblablement en question le projet de changer également le statut des 235 succursales des autres régions de la province.

Le projet de remettre entre les mains de l'entreprise privée la vente au détail de l'alcool, une affaire de près de \$1 milliard par année au Québec, avait suscité

voir SAQ en A 2



Cent vingt-neuf succursales de la région de Montréal ont été offertes au public.

Photothèque LA PRESSE

ON VEUT ÉVITER AU NOUVEAU CHEF L'ÉCHEC DE TURNER

Un comité prépare déjà la
campagne électorale du PQ

■ QUÉBEC — Le Parti québécois ne veut pas revivre l'expérience de John Turner qui,

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

après une dure course au leadership, s'est présenté à une élection générale à la tête d'un Parti libéral mal préparé et désorganisé.

Le PQ a donc formé, deux jours après la démission de son chef, René Lévesque, un Comité de transition chargé de colliger toutes les données dont pourrait avoir besoin le nouveau leader avant d'affronter l'électorat.

Car si M. Turner avait le loisir de retarder l'échéance électorale, le nouveau chef péquiste disposera d'une majorité si précaire

à l'Assemblée nationale qu'il risque fort de n'avoir d'autre choix que de se remettre en campagne quelques jours à peine après avoir été élu.

« Nous devons travailler à partir de l'hypothèse d'une élection à l'automne et notre but est de permettre au nouveau chef et à son équipe de gagner plusieurs semaines. Nous voulons éviter

ce qui est arrivé à M. Turner », reconnaît André Bellerose, le chef de cabinet adjoint du premier ministre, qui dirige le Comité de transition.

« Évidemment, ajoute-t-il, nous travaillons en termes de recommandations. Nous offrirons au nouveau chef un portrait de la

voir CHEF en A 2

Les
Mets
balaient
la
série
tabloïd sports

LA SOUVERAINETÉ
SANS LE SÉPARATISME
ET LE FÉDÉRALISME
DANS UN CANADA
FORT, LIBRE ET
INDÉPENDANT!



AUJOURD'HUI

• ARCTIQUE

Le gouvernement canadien autorise officiellement la brise-glace américain Polar Sea à franchir le Passage du Nord-Ouest.

page A 5

• TUTU

Selon l'évêque Desmond Tutu, la politique du gouvernement sud-africain risque de provoquer une explosion que personne ne pourra maîtriser.

page B 8

• CN-INDE

L'Inde accorde au Canadian National un contrat de \$25 millions pour informatiser son réseau ferroviaire de transport de marchandises.

page C 1

EN PRÉPARATION DU SOMMET REAGAN-GORBATCHEV

La rencontre entre Shultz et
Chévarnadzé se déroule bien

■ HELSINKI (d'après AFP, AP) — La préparation du sommet soviéto-américain, en novembre, est entrée dans sa phase active sans la moindre polémique, hier, à Helsinki, au cours de la rencontre officielle des chefs de la diplomatie des deux pays, MM. George Shultz et Edouard Chévarnadzé, estiment les observateurs.

Leur entretien était l'événement le plus attendu de la conférence marquant le 10^e anniversaire des accords d'Helsinki sur la sécurité européenne. Ces discussions se sont déroulées dans un climat que les deux parties ont d'un commun accord qualifié d'« intéressant, utile et franc ».

Cependant, aucun progrès ne semble avoir été effectué, ni sur les souhaits américains en matière de droits de l'homme, ni sur les exigences soviétiques en matière de désarmement.

voir SOMMET en A 2



Le secrétaire d'État américain, George Shultz, à droite, entreprenait hier des pourparlers bilatéraux avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, Eduard Chévarnadzé, photo AP

SOMMAIRE

Annonces classées C 9 à C 13
Arts et spectacles
— Informations..... A 10 à A 12
— Horaires A 10
Décès, naissances, etc. C 15
Décoration B 1 à B 3
Economie C 1 à C 3
Êtes-vous observateur? C 9
FEUILLETON C 10
Horoscope..... C 12
Informations
nationales A 4, A 5
Le monde B 8
Mots croisés C 14
« Mot mystère » C 11
Tribune libre A 7

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées 10-11
Mots croisés 14

Vous voulez acheter ou vendre une
maison...et vous avez des questions...
Appelez des connaisseurs.



842-5011

ROYAL LE PAGE

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

Jugement serré: la Cour suprême permet à la police de vérifier l'état des conducteurs

OTTAWA (d'après PC) — Les programmes de contrôle routier visant à prévenir la conduite en état d'ivresse sont raisonnables, a décrété la Cour suprême du Canada dans l'un des 18 jugements qu'elle a rendus hier.

« Compte tenu de la gravité du problème, l'importance et la nécessité de mettre en oeuvre des mesures dissuasives ne font aucun doute », écrit le juge Gerald Le Dain dans un jugement qui a été adopté à quatre contre trois.

Le document souligne que les aspects négatifs des contrôles à l'improviste peuvent être minimisés par de bonnes campagnes de publicité amplifiant l'effet dissuasif des programmes de prévention.

Le jugement a été rendu à la suite d'un appel interjeté par Robert Dedman, un Torontois qui avait été sommé de se soumettre à un alcootest il y a cinq ans. Il avait été arrêté à l'occasion d'un

contrôle routier tenu dans le cadre du programme de prévention ontarien « Ride ».

Trois membres du tribunal se sont inscrits en dissidence, en faisant valoir que la police ne détient pas le pouvoir d'arrêter des automobilistes sans raisons spécifiques. Selon eux, le programme « Ride » est illégal.

Le jugement rédigé par le juge Le Dain stipule toutefois que les vérifications au hasard « font partie de l'éventail des tâches policières visant à prévenir le crime et à protéger la vie et la propriété ».

Policier de la CUM

Dans un autre ordre d'idée, la Cour suprême a maintenu la décision arbitrale de rétablir dans ses fonctions l'agent Gilles Frenette, un policier de Montréal qui avait été congédié en 1979, après avoir été reconnu coupable d'avoir volé, dans un magasin,

deux chemises d'une valeur de \$60.

À l'unanimité, les sept juges du plus haut tribunal du pays ont rejeté l'argument de la Communauté urbaine de Montréal selon lequel l'arbitre avait outrepassé ses pouvoirs en ordonnant, en 1980, que Frenette soit réinstallé sans solde pour les 13 mois écoulés depuis son renvoi.

Pour l'arbitre, « le congédiement a constitué une peine trop sévère, et les 13 mois sans salaire ont été suffisamment rigoureux pour servir d'exemple et rendre justice ».

L'appel avait été interjeté par la Fraternité des policiers de la CUM.

Par ailleurs, la Cour suprême a rejeté la condamnation de l'avocat québécois Paul A. Rousseau pour avoir conspiré avec le policier Raymond Asselin dans le but de limiter le nombre d'accusations portées contre deux de ses clients, d'en réduire la portée et de cacher l'identité des accusés.

Les deux clients de Me Rousseau avaient été inculpés de vols dans des magasins protégés par leur employeur, A.D.I. Security Systems.

En première instance, Me Rousseau avait été innocenté, mais il avait ensuite été reconnu coupable par la Cour d'appel du Québec.

Les sept juges de la Cour suprême ont souligné que la preuve pouvait laisser entendre que la police avait offert aux clients de Me Rousseau un traitement de faveur en échange de renseignements sur les chefs du réseau de voleurs.

Pas d'appel pour Red Hot

Dans une autre décision, la Cour suprême a refusé d'entendre un appel de la compagnie Red Hot Video Ltd., qui avait fait valoir que la législation canadienne sur l'obscénité violait la Charte des droits de la personne.

Ce jugement a pour effet de maintenir la condamnation de Red Hot sous trois accusations de possession de cassettes vidéo dans le but d'en faire le commerce.

La compagnie, qui loue et vend des enregistrements vidéo à caractère sexuel pour usage à domicile, avait avancé que les dispositions du Code pénal

concernant l'obscénité étaient « trop vagues et déraisonnables » pour prévaloir sur la Charte des droits de la personne, qui garantit la liberté d'expression.

Dans un jugement rendu l'an dernier, le juge Nathan Nemetz, juge en chef de la Cour provinciale de Colombie-Britannique, avait déclaré que les lois régissant l'obscénité étaient tout à fait raisonnables et ne contrecarraient en rien la Charte des droits.

« Les juges, avait-il dit, ne sont pas assez ignorants des normes communautaires pour ne pas avoir remarqué les préoccupations sans cesse croissantes de la communauté canadienne quant à la victimisation abjecte et servile à laquelle peut mener, dans certaines circonstances, l'exploitation indu des femmes et des enfants par certaines publications et certains films ».

Scientologie

La Cour suprême du Canada s'est refusée d'autre part à entendre l'appel d'une décision enjoignant à la police provinciale de l'Ontario de rendre à l'Église de scientologie des milliers de do-

cuments qu'elle lui avait confisqués en 1983.

Le tribunal approuve ainsi un jugement rendu au début du mois dernier par la Cour suprême de l'Ontario, qui autorise les personnes dont des biens ont été saisis en fonction d'un mandat de perquisition à demander que ces biens leur soient rendus, ou à obtenir des précisions sur les raisons de leur confiscation.

Enfin, la Cour suprême a refusé de modifier une injonction empêchant provisoirement la société forestière MacMillan Bloedel, de Vancouver, de se livrer à l'exploitation du bois dans l'île Meares, située au large de la côte ouest de l'île de Vancouver.

L'injonction avait été accordée en mars dernier par la Cour d'appel de Colombie-Britannique en réponse à une demande des autochtones de l'île, qui s'efforcent par ailleurs d'obtenir que Meares soit déclarée leur propriété.

Cette décision signifie que l'injonction demeurera en vigueur jusqu'au 1er novembre, date à laquelle ces revendications territoriales doivent être entendues par un tribunal de Colombie-Britannique.



FLORE D'ICI

avec Florian Bernard

HÉLIANTHE

— 27 —

L'hélianthe ou plante-soleil qui pousse à l'état sauvage en plusieurs endroits du Québec est le rejeton de l'hélianthe cultivé. La plante s'est échappée depuis longtemps des cultures domestiques et s'est naturalisée facilement.

Ce soleil retourné à l'état sauvage est très différent du grand soleil cultivé. Il montre jusqu'à quel point la culture peut développer une espèce. Dans leurs relations, Champlain et le Père Sagard décrivent des hélianthes qu'ils ont observé chez les Hurons. Le Père Sagard signale que les Indiens cultivent ce tournesol, cousin de l'espèce européenne, pour en extraire l'huile des graines.

Comment les Indiens s'étaient-ils procurés les graines de l'espèce originale? Sagard croit que ces graines venaient d'Indiens vivant plus au Sud, peut-être le Mexique. Chose certaine, à l'arrivée des premiers Européens en Nouvelle-France, le tournesol était déjà cultivé et bien connu. Or, selon les historiens-botanistes, le tournesol fut introduit en Europe dès le 16e siècle.

On trouve de nos jours dans différents coins du Québec diverses espèces d'hélianthes qui sont tous issus de plantes échappées de la culture, notamment l'hélianthe de Maximilien à floraison estivale et l'hélianthe à dix rayons et aux grandes fleurs souffrées dans l'ouest du Québec, jusqu'à l'île d'Orléans.



En dépit de la défaillance du système européen de visée du Soleil par télescope, les astronautes de Challenger ont réussi hier, à l'aide d'un télescope infra-rouge refroidi à l'hélium, à prendre de splendides clichés de la photosphère de l'astre et des taches sombres qui la parsèment.

téléphoto AP

Bonne moisson pour Challenger

HOUSTON (AFP) — Après 48 heures en orbite, la navette Challenger a commencé hier à récolter une énorme moisson scientifique. La panne du système européen de visée du soleil par télescope (IPS), la principale expérience de la mission, semblait sur le point d'être réparée.

« Les choses vont de mieux en mieux », a déclaré Gene Urban, responsable scientifique de ce vol Spacelab 2. Selon lui, outre le système de visée, il ne restait plus hier qu'une expérience vraiment défectueuse, celle du polarimètre optique étudiant les champs magnétiques de l'atmosphère solaire, qui n'arrive pas à être allumé.

Les ingénieurs ont commencé à procéder à un recalibrage de l'IPS hier soir. « Nous sommes proches de la solution. Le mode de visée fin pourrait permettre à l'IPS de fonctionner à 100 p. cent dès jeudi matin », a indiqué Michel Bignier, directeur européen du programme Spacelab.

Ce système de visée des instruments, construit par la firme allemande Dornier et qui a coûté \$55 millions, doit pouvoir se fixer sur un point précis du Soleil (l'IPS pourrait viser une pièce de monnaie à plus de deux km de distance) en compensant les mouvements relatifs du Soleil, de la Terre, de la navette et des astronautes dans la cabine.

SAQ: le syndicat obtient une injonction

Un juge de la Cour supérieure a émis hier une injonction temporaire empêchant la Société des alcools du Québec de procéder à la vente de ses magasins au cours des prochains 10 jours.

Il a soutenu que le syndicat n'avait rien à perdre dans le processus de privatisation. Si la cour l'empêchait, a-t-il poursuivi, la SAQ serait la seule à subir des dommages.

Mais Me Croteau avait plaidé que si la SAQ procédait à la vente

alors que l'affaire est encore devant les tribunaux, cela causerait un préjudice irréparable au syndicat et à ses 2000 membres. En vendant ses succursales et en les transformant en coopératives d'employés, la SAQ casserait le syndicat, soutient l'avocat.

JOPYCE NAPIER

Accordée au syndicat des employés de la SAQ, qui s'oppose catégoriquement à cette vente, l'injonction est survenue une heure après que la société ait cessé d'accepter des offres d'achat pour les 129 succursales. Elle est valable jusqu'au 9 août à 17 heures.

Représenté par Me Marcel Croteau, le syndicat va cependant retourner dès aujourd'hui devant le juge Denis Durocher pour demander cette fois l'annulation permanente des démarches de vente.

L'avocat de la SAQ, Me Jean Tremblay, a fait valoir hier au juge Durocher qu'il était trop tard pour stopper les démarches.

SAQ

SUITE DE LA PAGE A 1

en apparence beaucoup d'intérêt. Au cours des jours suivant les appels d'offres, le 28 juin, la firme de comptables mandataire avait distribué 800 cahiers de conditions générales et 2 500 cahiers de conditions particulières concernant les succursales prises individuellement. Le résultat final est considéré comme plutôt maigre.

Selon les termes du projet, chaque franchise, liée à une succursale et à un territoire protégé, sera octroyée pour une durée initiale de dix ans à un ou des individus ne possédant aucun intérêt dans la fabrication, la repré-

sentation ou la vente en gros de boissons alcooliques.

Les deux Maisons des vins de la métropole ne faisaient pas partie du projet et demeureront pour l'instant des établissements publics.

Une fois les franchises octroyées, la SAQ va se cantonner, pour ses anciennes succursales, dans des rôles de percepteur d'impôt, d'importateur, d'embouteilleur et de grossiste exclusif des vins et spiritueux. Reste à voir ce qu'elle fera des succursales qu'y n'intéressent aucun acheteur: va-t-elle, par exemple, livrer concurrence à ses nouveaux franchisés dans la vente au détail?

Votre pelouse aujourd'hui

La meilleure époque pour effectuer le semis se situe entre le 15 août et le 15 septembre. Il faut donc préparer son terrain. Il est important que le sol soit parfaitement nivelé. Si des creux apparaissent après le passage du rouleau, ou encore après une bonne pluie, ils devront être comblés. Le rouleau permet d'affermir le contact entre le sol et la graine.

ADRESSES PAIRES		ADRESSES IMPAIRES	
Anton-Vale	NR	Mont-St-Hilaire	NR
Béliveau	NR	Ottoburn Park	NR
Cardiac	NR	Pointe-Calmel	NR
Châteauguay	X	Sorel	NR
Cônesville	X	St-Basile-le-Grand	X
Dés-Montagnes	NR	St-Constant	X
Farnham	NR	St-Eustache	NR
Granby	X	St-Jean-Baptiste	NR
Grande-Île	NR	St-Louis-de-Terrebonne	NR
Joliette	NR	St-Mathias	X
Lachenaie	X	Ste-Agathe-des-Monts	NR
La Prairie	NR	Ste-Anne-de-Bellevue	NR
Laval	NR	Ste-Catherine	X
LeGardeur	NR	Ste-Madeleine	NR
Longueuil	X	Ste-Marthe-sur-le-Lac	X
Miscouche	X	Ste-Thérèse	X
McMasterville	NR	Terrebonne	X
Mirabel	NR	Vaudreuil	X
Montréal-Est	NR	Ville de l'Île-Perrot	X

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

Ces recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses sont publiées en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

La Quotidienne à trois chiffres **329** à quatre chiffres **6384**

LA MÉTÉO

Jeudi 1er août 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 13° Max.: 24°
AYERSES EN MATINÉE, DÉGAGEMENT
PAR LA SUITE
DEMAIN: NUAGEUX

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	10	23	Ensol. part.
Outaouais	11	23	Dégo. graduel
Les Amérindiens	11	23	Dégo. graduel
Côte-Nord de l'Est	11	22	Nuag. averse
Mégantic	10	22	Ciel variable
Québec	10	22	Aver. éclai.
Lot. Saint-Jean	10	22	Nuag. éclai.
Rimouki	9	20	Nuag. averse
Gaspésie	9	20	Nuag. averse
Bois-Corcou	8	20	Nuag. averse
Saint-Jules	8	20	Nuag. averse

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui		
Boston	18	31	N.-Orléans	24	32
Buffalo	16	26	Pittsburgh	20	29
Chicago	18	21	S. Francisco	14	21
Miami	25	33	Washington	24	33
New York	22	32	Dallas	25	37

les capitales

Min.	Max.	Min.	Max.		
Amsterdam	13	19	Madrid	14	28
Athènes	23	40	Moscou	12	24
Acapulco	27	33	Mexico	12	22
Berlin	13	21	Oslo	12	17
Bruxelles	9	20	Paris	15	23
Buenos Aires	9	15	Rome	20	25
Copenhague	14	20	Séoul	25	33
Genève	13	20	Stockholm	15	19
Hong Kong	27	31	Tokyo	27	32
La Caire	23	36	Trinidad	24	27
Lisbonne	16	24	Vienne	19	21
Londres	15	23			

CHEF

SUITE DE LA PAGE A 1

situation et toute une série de suggestions pour la prochaine campagne. Il (ou elle) en fera bien ce qu'il voudra.

Neutralité durant la course au leadership

Ce comité remplace le Comité électoral qui était déjà à l'oeuvre depuis quelques mois. Il a été formé par l'exécutif du parti le 22 juin dernier, après consultation de M. Lévesque et avec son accord.

Les membres du comité, qui ont tous promis de rester neutres dans la course au leadership, sont, outre M. Bellerose: Marcel Léger, ministre et membre de l'exécutif du PQ, Jean-Denis

Lamoureux, Michel Lemieux et Pierre Choquette, du bureau du premier ministre, Jacques Lauzon, directeur général du parti, et Pierre Boileau, directeur de l'organisation.

Afin de faciliter la préparation d'un programme électoral, le Comité colligera les données suivantes:

- identification des principaux « irritants » et suggestion de correctifs;
- un bilan de l'action du gouvernement et choix d'un certain nombre de points forts qui pourraient servir de base aux discours;
- les attentes de la population tel que le révèlent des sondages thématiques déjà réalisés par le parti;

— identification des projets en cours dans les ministères qui pourraient être inscrits au programme.

Discours pour le nouveau chef

Le Comité ira même jusqu'à rédiger des discours-type en s'inspirant de ces données.

En ce qui a trait à l'organisation, il préparera un inventaire de ce que M. Bellerose appelle « les forces vives, les influenceurs, ce qui bouge dans toutes les régions du Québec ».

Il tracera aussi le profil des candidats libéraux déjà connus et fera un inventaire des nouvelles candidatures péquistes possibles.

Il s'occupera également de logistique, ce qui peut aller de la recherche des locaux disponibles pour les comités des candidats jusqu'à l'établissement d'une liste de conseillers juridiques.

Enfin, explique André Bellerose, le Comité évaluera la force du PQ dans les 122 circonscriptions, actualisera les « méthodes d'approche » du parti, préparera le matériel audio-visuel servant à la formation des militants, et choisira la thématique de la campagne de financement qu'il faudra faire rapidement après la course au leadership.

M. Bellerose estime que tout ce travail étant fait, le parti sera fin prêt à aller au peuple avec le nouveau chef qu'il viendra de se donner.



MON ÉTÉ AU QUÉBEC

Jean-Paul Soulié

La Côte-Nord traversée par la route du patronage

■ ESCOUMINS - Visiter toute la Côte-Nord par la route, c'est faire un immense aller-retour que les hasards de l'alternance démocratique des partis au pouvoir et la pérennité du grand « patronage » vont encore rallonger. Les splendeurs de l'archipel de Mingan et le calme intégral de Blanc-Sablon seront bientôt à la portée de tous les auto-stoppeurs.

Pour le visiteur pressé, il faut bien se contenter d'un petit bout de cette immensité.

D'ailleurs il ne suffit pas de monter sur le traversier Matane-Baie Comeau pour quitter la Gaspésie. Même en pleine saison touristique, la majorité des passagers sont des Gaspésiens qui, finies les vacances traditionnelles dans la parenté, retournent sur la Côte-Nord, et à leur travail.

L'embarquement a un petit côté brouillon assez sympathique. Il y a bien des réservations de prévues, et trois files d'attente bien délimitées et spécialisées - autos avec, autos sans réservation, camions et motos - allez savoir pourquoi, les gens se rangent sur deux files seulement. C'est pourtant bien écrit, sur de grands panneaux verts réglementaires et sur l'asphalte. Tout le monde finit quand même par s'engouffrer dans les flancs du bateau.

Ne restent sur l'embarcadere que les serveuses du petit restaurant du quai, aux prises avec les débris d'une tornade de ketchup, de moutarde, d'enveloppes de hot dogs et de hamburger. Leur patron, un gars jovial, a installé bien en évidence un bref avertissement: « Pas de cuisine à bord ». Ça marche. Pour faire face à la traversée de deux heures et quart, tout le monde passe sa commande en catastrophe et ingurgite, fain pas fain. Pas grave, même s'il y a de la houle. Le patron jovial vend aussi des pilules contre le mal de mer.

Pas de renseignements touristiques à bord

Une autre affiche annonçait des « renseignements touristiques à bord ». C'est pas vrai.

« Vous savez, explique une gentille caissière, c'est un « projet » subventionné, pour donner du travail à des jeunes, l'été... On ne les voit pas souvent ». Le mal de mer, sans doute.

Pourtant, il y aurait bien des choses à expliquer aux touristes. Comme, par exemple, que le camping le plus proche, à une dizaine de kilomètres de Baie Comeau, sur la route de Sept-Îles, est fermé depuis deux ans. Il faut pousser jusqu'à Îlet-Caribou, une centaine de kilomètres plus loin, pour trouver un terrain. Mais ça vaut la peine. Le temps de regarder quelques saumons sauter à Baie-Trinité, et c'est la marée basse dans l'embouchure de la petite rivière d'Îlet-Caribou, avec des plages de sable fin, et de grandes roches lisses, où il suffit d'une vingtaine de minutes pour ramasser un seau de moules. Dans les rivières autour, c'est la cinquantaine de jolies truites que deux couples de montréalais étaient fierement. Un petit paradis.

Le lendemain, journée pluvieuse. Le patron du camping « Domaine ensoleillé », Emilien Boudreau, est un ancien d'Hydro-Québec. Il a dirigé des équipes de monteurs de tours de transmission micro-ondes à la Baie James, et il peut meubler des heures de conversation avec ses souvenirs des déserts glacés, dans son petit dépanneur d'Îlet-Caribou.

- Ca va, mon Octave ?

Le client hirsute gratte une barbe de huit jours et demande l'heure.

- Trois heures ? Je viens de me réveiller. J'étais au Gin, hier...

Il achète une caisse de 12 bières, paie, et réclame un sac.

- Je veux pas que les autres pensent que je prend un coup !

Tout le monde s'amuse un instant.

Dans la salle de lavage du camping, la pluie alimente et soutient les conversations. Une jeune femme qui vient de Port-Cartier, loin là-bas, vers l'Est, parle de ses espoirs. « Ils vont construire un pénitencier ! Ça c'est du solide. Ça ne ferme pas ! Alors que les compagnies... » Inutile d'aborder le sujet des visites-contact ou celui de la réinsertion sociale. Des jobs, n'importe lesquels.

À Baie-Comeau, c'est un peu la même atmosphère. Trois grosses compagnies - aluminium, papier et céréales - donnent à la petite ville un air prospère. Aux terrasses des brasseries, des jeunes gens discutent de leurs voitures, des derniers beaux modèles, en buvant de la bière entre deux parties de billard.

C'est au bureau d'information touristique qu'il devient évident que tout le monde travaille et prend ça à coeur. « Vous êtes en voyage de travail ? Pour LA PRESSE ? C'est incroyable les manques qu'il y a dans votre guide touristique ! Des choses qui existent ici depuis deux ans ! » Impardonnable.

Au chapitre des nouveautés à Baie-Comeau, il convient de signaler l'Exposition culturelle « Au pays de Brian Mulroney ». Elle est annoncée sur de grandes affiches, au milieu de l'autoroute de cinq kilomètres qui relie Baie-Comeau et l'ancienne ville de Haute-Rive. D'autres affiches, tout aussi imposantes, qualifient ce bout de route à quatre voies de « zone de conduite dangereuse ». La culture, sous Brian, risque-t-elle de « prendre une débarque » ? Certainement pas. L'Exposition culturelle va sans doute devenir itinérante. Elle se promènerait à travers le Québec, et même « from coast to coast ». Le voyageur un peu pressé attendra qu'elle passe à sa portée. Un pari à prendre : va-t-elle bénéficier des subventions nécessaires à l'accomplissement de ses destines continentales ?

Culture à part, Baie-Comeau est quand même un centre touristique de première grandeur, et qui attire les foules. Les barrages sur la Manicouagan et sur Outarde attirent certainement plus de touristes que bien des stations balnéaires.

La Côte-Nord, c'est aussi les immenses plages où on va pêcher les coques, des dizaines de rivières, et cette végétation si spéciale, sur laquelle le poids du nord pèse autant que les embruns de l'océan.

Murmures de l'océan

L'océan, c'est aux Escoumins qu'il faut aller en entendre parler. En bas du cap, abrités dans le petit estuaire aux bords encaissés d'une petite rivière, les trois bateaux des pilotes du Saint-Laurent attendent les océaniques. Ils vont les aborder au large, leur amenant un pilote s'ils remontent vers Québec, reprenant le pilote de Québec s'ils s'en vont vers la haute mer.

« Le Vera-Cruz » est passé hier... Il fait beau aujourd'hui. Il y a de la visite. Mais personne ne vient nous voir quand il y a des tempêtes, remarque Raymond Morel, l'ingénieur des trois bateaux pilotes. « Il vit à Escoumins depuis 1966, avec les 90 pilotes qui ont tous deux résidences : ici et Québec.

Réal Boulianne, un matelot plus vrai que vrai, avec ses cheveux gris, ses rides creusées dans un bronza grand teint, demande si « le Play-Boy est arrivé ». Le Play-Boy, c'est le capitaine du bateau pilote, Jean Lavoie. Ses hommes le présentent comme ça, et il en est bien content. Au soleil, avant de reprendre le travail, c'est le bonheur pour tout le monde. Il faut insister pour entendre parler des tempêtes, des opérations de recherche, des sauvetages avec la Garde Côtière, ou simplement des accostages difficiles de bateaux en marche, par gros temps.

Escoumins, c'est aussi six petits bateaux de pêche côtière qui alimentent une petite usine de traitement de poisson. Depuis que la Consolidated Bathurst est partie, l'emploi ici vient de la mer, mais aussi des tourbières, un gisement de 21 pieds de profondeur. Une douzaine d'étranges aspirateurs de tôle, semblables à des escargots géants prennent, par année, un pouce et demi de sol qui sera envoyé au Canada, aux États-Unis, au Japon, en sacs de 4 pieds cube. Ici, comme pour les marins du quai des pilotes, le beau temps, c'est agréable. C'est seulement quand il fait beau longtemps qu'on peut travailler. « Une année pourrie, dit Gaston Sirois, le contremaître ». Beau temps, mauvais temps, Escoumins est un petit endroit bien sympathique.

RÉVÉLATIONS DU DÉTECTIVE LOUIS DE FRANCISCO 40 motards présents sur les lieux de la tuerie des Hell's

■ JOLIETTE - S'il n'y a présentement que dix « témoins importants » en détention pour le sextuple assassinat de Lennoxville, cela ne signifie pas que seuls ceux-là se seraient trouvés dans ou près du repaire ou les victimes ont été passés par les armes.

LÉOPOLD LIZOTTE

En plus de ceux-ci, il y avait en effet tous les membres du chapitre de Sorel et tous ceux du conseil de Sherbrooke. Une quarantaine de personnes au total. Les vrais Hell's auraient tous été à

l'intérieur de l'immeuble, pendant que quatre ou cinq recrues, fortement armés, faisaient le guet à l'extérieur.

Si certains de ces « témoins » ont été convoqués par subpoena et y ont répondu, une quinzaine d'autres n'ont pu être retracés jusqu'à maintenant, en dépit des mandats d'arrêt émis contre eux.

C'est ce qu'a révélé hier, le détective Louis de Francisco, de la SQ, coordinateur des recherches, dans le cadre de l'enquête tenue pour justifier la détention de ceux que l'on a réussi à repérer. Interrogé par Me René Domin-

gue, qui représente la Couronne avec Me Pierre Sauvé, le détective a souligné que certains des absents ont visiblement quitté le Québec, sinon le pays, et qu'au début de juillet, les Hell's avaient même projeté de partir deux par deux, pour le Nouveau-Brunswick, afin de ne pas attirer l'attention sur leur exode.

Le policier a également révélé que des « contrats » avaient également été décernés pour abattre deux des Hell's lavallois qui n'étaient pas au rendez-vous avec la mort, le 21 mars. L'une de ces « commandes » a pu finalement

être exécutée, mais rémunérés \$50 000 pour le descendre, deux tueurs ont raté « Lucky » Asselin, même en le poivrant d'une rafale de mitrailleuse, près de son domicile de Saint-Jérôme.

Le témoin a par ailleurs soutenu que les deux motards qui, la veille, avaient soutenu travailler dans un atelier mécanique de Longueuil, s'étaient plutôt entendus avec le propriétaire de cet établissement pour que de fausses entrées dans les livres comptables leur permettent de retirer éventuellement des prestations d'assurance-chômage.

Le deuxième coroner est lui aussi menacé de destitution

■ JOLIETTE - Trois jours seulement après avoir été nommé coroner spécial pour faire la lumière sur la tuerie de six Hell's Angels de Laval, le juge Jean-B. Falardeau est à son tour menacé de destitution. Et cela, avant même d'avoir vraiment commencé l'enquête que le juge John d'Arcy Asselin n'avait pas plus réussi à faire démarrer, après quelques semaines d'entraves de procédure.

LÉOPOLD LIZOTTE

Pourtant, un peu avant 11h hier matin, le juge Jean Frappier, de la Cour supérieure, lui avait donné le feu vert pour entreprendre sa tâche, en décidant que les mandats qu'il avait signés quelques minutes après avoir prêté serment étaient valides, qu'il avait judiciairement exercé sa discrétion dans les circonstances, et qu'il pouvait donc immédiate-

ment réclamer de la Couronne qu'elle démontre, par les témoins de son choix, que chacun des dix détenus l'était pour « juste cause ».

Mais, en fin d'après-midi, alors qu'il tentait par tous les moyens de faire dévoiler le nombre de délateurs possibles auxquels la poursuite avait l'intention de recourir, sinon leur identité, Me Jacques Bouchard a soudainement fait savoir au magistrat montréalais que l'on venait de tenter de déposer contre lui, avant l'heure de fermeture du greffe, une requête en évocation s'appuyant sensiblement sur les arguments que Me Léo-René Maranda avait soulevés, dès lundi, pour tenter de l'amener à se déister.

Enquête ajournée à mardi

Le coroner a alors consenti à recevoir la signification immédiate de cette procédure en révocation tout autant qu'en évoca-

tion. Puis il a accepté aussi de s'imposer, par déférence pour la Cour supérieure, le sursis que les deux avocats de la défense avaient pu réclamer dès 9h ce matin pour l'empêcher de siéger.

Le débat sur ce nouveau pourvoi étant fixé à lundi, il a alors ajourné l'enquête elle-même au jour suivant, en ignorant évidemment s'il sera encore au poste à ce moment-là.

Car Mes Bouchard et Maranda demandent qu'il soit déclaré inhabile à exercer la fonction qu'on lui a dévolue au début de la semaine, et que, comme dans le cas de l'ex-coroner Asselin, tous les gestes qu'il a pu poser jusqu'à maintenant soient annulés. Au surplus, ils demandent évidemment que la cour lui prohibe de continuer à agir dans cette affaire.

Pour obtenir telles ordonnances, les procureurs des Hell's soutiennent que le juge Falardeau

n'a pas été nommé « proprement » par le gouvernement, mais par le procureur général seulement, qui n'avait pas le pouvoir de le faire seul. Ils soutiennent également qu'il ne peut exercer cumulativement les fonctions de coroner et de juge des sessions de la paix, et qu'il aurait donc dû préalablement démissionner de ce dernier poste. Ce qu'il n'a pas fait.

La nouvelle guérilla est donc engagée pour de bon, et c'est en pressant apparemment la tournure des événements que les dix détenus s'étaient montrés bruyamment enjoués avant la reprise des séances en après-midi, en blaguant sans retenue avec une demi-douzaine de collègues en liberté, dont le témoignage avait déjà été ajourné à la semaine prochaine. L'expression la plus souvent lancée, de part et d'autre du mur de verre qui les séparait, était : « Lâchez-pas, lâchez pas !!! »



Sous l'oeil attendri de Mme Valide Daigneault, 88 ans, lui tenant les épaules, M. Wilfrid Ducharme, 99 ans, s'apprête à déguster son gâteau d'anniversaire. photo Pierre Côté, LA PRESSE

Un 99e pour Wilfrid Ducharme qui fume toujours son cigare

■ C'était jour de fête, hier, pour M. Wilfrid Ducharme, 99 ans, dont on célébrait l'anni-

FLORIAN BERNARD

versaire de naissance au foyer Judith Jasmin, dans l'Est de Montréal. Né en 1886 à Sainte-Elizabeth

de Joliette, cet ancien boulanger a gardé un oeil vif et pétillant et une mémoire étonnante. Son seul handicap est la surdité qui l'afflige depuis quelques années.

En compagnie d'une soixantaine de personnes âgées, dont dix célébraient en juillet leur anniversaire de naissance, le doyen

du foyer a participé à un repas communautaire et a soufflé allégrement les bougies d'un énorme gâteau préparé par des amis.

Puis, selon sa vieille habitude, il a fumé un bon cigare, savourant chacune des volutes.

M. Ducharme est arrivé au foyer il y a un mois seulement,

ayant toujours refusé jusqu'à maintenant de quitter le domicile de son fils. Mais maintenant qu'il a élu domicile au foyer, il s'y sent heureux et à l'aise. Les résidents lui ont fait un accueil chaleureux, notamment Mme Valide Daigneault, sa voisine de table, qui a célébré il y a quelques jours son 88^e anniversaire de naissance.

Ne pas confondre vodka et eau de Cologne

■ MOSCOU (AFP) — De nombreuses pharmacies de Moscou se sont engagées à fond aux côtés de Mikhaïl Gorbatchev dans sa lutte contre l'alcoolisme en interdisant la vente d'eau de Cologne avant 14 heures, rapporte hier le quotidien des syndicats soviétiques « Troud ».

Le journal critique les responsables de ces pharmacies, qui poussent le zèle jusqu'à appliquer aux eaux de toilette le règle-

ment sur la vente des boissons alcoolisées, en vigueur depuis le 1er juin en Union soviétique.

Les responsables du département pharmaceutique de Moscou, interrogés par le quotidien, ont toutefois affirmé n'avoir reçu « d'en haut » aucune directive en ce sens.

« Troud » s'insurge contre une telle pratique: « Doit-on soupçonner que tout acheteur d'eau de cologne cache un alcoolique invété-

ré ? » se demande-t-il.

Le quotidien conclut avec ironie: « Demain, on refusera peut-être de vous vendre des verres, car vous êtes susceptibles d'y verser... de l'eau de cologne. »

La presse soviétique relate fréquemment des cas d'intoxication mortelle due à la consommation d'alcool à brûler, d'essence et autres décapants.

Depuis l'entrée en vigueur des

mesures de lutte contre l'alcool, la vente des boissons alcoolisées n'est autorisée qu'entre 14 h et 19 h et elle est interdite aux moins de 21 ans.

De nombreux points de vente ont été fermés et la plupart des restaurants ne servent plus que des jus de fruits et de l'eau minérale. Ces restrictions se sont traduites par une diminution d'un tiers des ventes d'alcools, selon des données officielles.

LES PROPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES: « UN MINIMUM »

Landry se propose de demander « davantage » à Mulroney

■ Dans un effort visible pour attirer le vote des orthodoxes et des éléments les plus souverainistes de son parti, le ministre des Relations internationales, Bernard Landry, a profité hier d'une conférence de presse pour affirmer que:

PIERRE VENNAT

— les propositions constitutionnelles du Québec ne constituant qu'un « minimum », il entend quant à lui, s'il est élu, demander « davantage »;

— ces demandes supplémentaires seront effectuées à partir d'une nouvelle rédaction d'Option-Québec, la thèse développée par René Lévesque en lançant le Parti québécois, redéfinissant qui se fera en consultant les membres du Parti québécois en « congrès d'orientation »;

— en attendant, personne



Bernard Landry

n'empêchera Bernard Landry de parler de souveraineté et celui-ci compte le faire non seulement lors de la présente campagne au leadership mais également lors de la prochaine campagne électorale;

Semblant déplorer que René Lévesque n'ait pas consulté les militants péquistes avant de soumettre les demandes du gouvernement québécois au gouvernement Mulroney, « même si j'en suis solidaire », M. Landry en a imputé la responsabilité à M. Lévesque, dont c'est « le style ».

« Moi, j'aurai un style différent ». Et ce « style différent » l'amène à considérer que « le beau risque » de flirter avec Brian Mulroney et son gouvernement est un « gros, très gros risque », même s'il considère que, jusqu'à preuve du contraire, M. Mulroney est un homme de bonne foi.

Démocrate, M. Landry ne fera pas la souveraineté tant que 50 p. cent plus un des Québécois ne sera pas d'accord, mais il entend tout faire pour les convaincre.

« Je ne veux pas que les jeunes Québécois voudent la souveraineté, faute d'explications. Je vais donc en parler plus que jamais. »

Enfin, même s'il considère que la souveraineté ne se fait pas en vase clos et que plusieurs associations seront nécessaires, il se refuse à employer la phraseologie de Jean Garon qui parle de « souveraineté sans séparatisme ».

Selon lui, il s'agit d'un sujet « trop sérieux » pour que l'on se contente de formules genre « accroche ». Mais quant à lui, il n'en a pas de meilleure à proposer pour l'instant. Sauf pour réaffirmer qu'il a toujours été souverainiste et le demeurera jusqu'au bout, envers et contre tous.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AU QUÉBEC

Les députés fédéraux invités à faire pression

■ Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, Bernard Landry, lance un appel à tous les députés fédéraux du Québec, tant libéraux que conservateurs, ainsi qu'aux Québécois en général, pour qu'ils fassent pression sur le premier ministre Brian Mulroney, « un Québécois », afin de « boucher le trou automobile ».

rait toutefois inopportun de rendre publics immédiatement tant la concurrence est forte dans ce domaine ».

Il est évident, toutefois, que c'est sur des investissements étrangers que le Québec compte principalement pour développer cette industrie automobile qui se limite, pour le moment, aux installations de General Motors à Boisbriand. Citant l'exemple de GM qui construira sa plus importante usine américaine dans un petit village du Tennessee, M. Landry dit y voir la preuve que ces usines de montages peuvent être construites n'importe où au Québec et non seulement aux abords de Montréal, pourvu qu'il existe une volonté politique.

Le ministre profitera d'ailleurs de la présence au Québec cette semaine de son collègue français, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, qu'il rencontrera samedi, pour relancer le dossier Renault, lequel, affirme-t-il, « n'est pas mort ».

Le ministre Landry a profité de sa conférence de presse d'hier pour s'en prendre notamment à son collègue Pierre Marc Johnson qui désire attendre à la prochaine campagne électorale pour traduire en termes d'engagements les concepts nouveaux qu'il apporte, comme par exemple « l'Etat rassembleur » qui se substituerait à « l'Etat providence ».

M. Landry croit au contraire qu'il est essentiel de prendre des engagements concrets dès maintenant et quant à lui, il promet d'instaurer une politique de plein-emploi axée non seulement sur le développement de l'industrie automobile, mais également sur des richesses naturelles, qu'il veut voir transformer au Québec.

PIERRE VENNAT

M. Landry, candidat au leadership du Parti québécois, est en effet convaincu qu'il ne saurait y avoir de véritable politique économique qui réussisse au Québec tant et aussi longtemps que les Québécois, « citoyens qui se déplacent surtout par automobile, vu l'immensité du territoire », ne construiront eux-mêmes que cinq pour cent de véhicules qu'ils utilisent et ne fabriqueront qu'environ un p. cent des pièces.

Ainsi considère-t-il comme un immense pas en avant le cri du cœur lancé par l'ancien ministre libéral fédéral, Jean Lapierre, qui a invité les députés conservateurs du Québec à « sortir de leurs chalets » et à réclamer pour le Québec l'usine d'assemblage que veut construire Toyota au Canada.

Mais M. Landry estime que le Québec a besoin de plus qu'une usine Toyota, et c'est dans cette optique qu'il a soulevé hier la possibilité d'établir, avec l'aide d'investisseurs d'ici, des usines de fabrications de véhicules authentiquement québécois, s'inspirant en cela des expériences de la « Manic » et des camions « Sicard ». Le ministre a même précisé que le gouvernement avait dans ses dossiers des projets concrets en ce sens, « qu'il se-

Deux autres députés appuient Johnson

■ QUÉBEC (PC) — Confirmant une fois de plus son avance sur ses quatre concurrents officiels, le candidat à la présidence du Parti québécois Pierre Marc Johnson a reçu l'appui hier des députés de Kamouraska-Temiscouata et de Matapédia, MM. Léonard Lévesque et Léopold Marquis.

Il s'agit des 26^e et 27^e députés ou ministres péquistes à se ranger derrière celui qui propose « une nouvelle façon de voir » la politique au Québec.

En soirée, M. Johnson devait participer à l'exposition agricole de Rimouski, tout comme le ministre de l'Agriculture Jean Garon.

De son côté, le député de Duplessis Denis Perron est devenu hier le cinquième parlementaire à appuyer le ministre Bernard Landry.

« M. Landry est un vieil ami personnel », a confié hier à la Presse canadienne M. Perron.

Le député a précisé que la compréhension des dossiers régionaux du député-ministre de Laval-des-Rapides l'avait surtout incité à appuyer ses efforts en vue de succéder à M. René Lévesque.

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur jouit aussi des appuis des députés Gilles Baril, Jean-Paul Bordeleau, Michel Leduc et Jean-Paul Champagne.

Rappelons que 16 des 61 députés péquistes n'ont pas encore fait connaître leur choix.

Un sixième candidat entrera dans la course aujourd'hui en la personne de Mme Francine Lajoie. L'ex-ministre déléguée à la Condition féminine a convoqué la presse à Boucherville dans le comté de Berthier où elle avait été défaite le 3 juin au cours d'une élection complémentaire par le chef du Parti libéral Robert Bourassa.

Le peu d'appui des ministres et députés n'alarme pas Garon

■ RIMOUSKI — Si je devenais premier ministre, je n'abandonnerais sûrement pas complètement le secteur agro-alimentaire, « a prédit, hier, Jean Garon. Parlant de Pierre Marc Johnson, M. Garon a ajouté, à la blague: « S'il s'intéresse à l'agriculture, j'aurai peut-être alors besoin d'un ministre délégué à l'Agriculture!... »

MARIO ROY
envoyé spécial de LA PRESSE

Trainant dans ses bagages sa verve et sa jovialité habituelles, Jean Garon était de passage à Rimouski, où il a distribué des subsides destinées à des projets touchant l'industrie de la pêche; et où il a inauguré, en soirée, l'exposition agricole du district de Rimouski.

À cette cérémonie, était également présent le grand favori dans la course à la présidence du Parti québécois, le ministre de la Justice, Pierre Marc Johnson. « Ca me fait plaisir qu'il soit là. J'aurais aimé ça qu'il vienne avant », a commenté le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Celui-ci ne s'est jamais caché pour fustiger le manque d'enthousiasme traditionnellement soulevé par le secteur agro-alimentaire, particulièrement dans les médias.

Il a ajouté que, justement, à l'exposition de Saint-Hyacinthe, à la fois MM. Johnson et Bernard Landry s'étaient cette fois mêlés à la foule. « J'ai l'impression que les gens sont contents de le rencontrer, de leur serrer la main, de leur souhaiter bonne chance... mais ils vont voter pour moi pareil! » a déclaré M. Garon.

Comme il fallait s'y attendre, les journalistes locaux — tout comme les badauds rencontrés çà et là — se sont davantage intéressés à Jean Garon aspirant au leadership-péquiste qu'à Jean Garon-ministre-de-l'Agriculture.

Précisément en ce qui concerne le Bas-Saint-Laurent et la Gas-



Jean Garon

pesie, le ministre s'est dit convaincu d'obtenir un grand succès. Il s'agit d'une région avec laquelle il est lié par ses origines familiales. En outre, estime-t-il, il est un de ceux qui, dans le présent gouvernement, a fait le plus pour ce coin du Québec.

Plus globalement, le ministre de l'Agriculture ne s'alarme pas du fait que ses appuis soient minces au sein du cabinet et de la députation péquiste. « En 1970, au Parti libéral, Pierre Laporte était appuyé par 60 députés et il est quand même arrivé troisième derrière Claude Wagner et Robert Bourassa, qui avaient peu de députés de leur côté », illustre-t-il.

En marge de ces préoccupations électorales, le ministre Garon a pu poser un jalon de plus dans la restructuration de l'industrie de la pêche, un dossier qui a constitué un de ses chevaux de bataille au cours des dernières années.

Il annonçait à Rimouski des subventions totalisant \$251,000 destinées, d'une part, à l'ébauche d'une intervention universitaire dans la modernisation de la gestion des industries de la pêche; et d'autre part, à des projets de recherche touchant ce secteur d'activité.

Jean Garon en a profité pour commenter défavorablement un reportage diffusé la veille à la télévision de Radio-Canada (reportage portant sur les difficultés vécues par les jeunes pêcheurs gaspésiens), en soutenant que

\$440 (montant accordé aux plus de 30 ans). Les 9 000 jeunes assistés sociaux qui se prévalent du programme de rattrapage scolaire recevront, à compter de septembre, une prestation de \$340.

« Ces mesures ne répondent pas à nos revendications. Nous ne sommes pas nécessairement contre tous les programmes de relance. Mais pourquoi accepterions-nous de fournir une main d'oeuvre à rabais, de travailler à un dollar l'heure, soit la contribution de l'entrepreneur dans le programme de stages ou la production plutôt que la formation prédominante », d'affirmer Sylvie Vachon, du comité des jeunes CSN.

Les trois groupements réclament l'application de la loi sur les normes minimales de travail dans les programmes de relance du gouvernement. Cela leur apporterait trois avantages sur un plateau d'argent: le salaire minimum, le droit de se syndiquer et la possibilité de se tourner vers l'assurance-chômage au terme d'une participation à un programme gouvernemental.

« Quand on demande la parité avec nos aînés, c'est un minimum, une mesure d'urgence en attendant une véritable politique de création d'emplois comportant entre autres la réduction du temps de travail sans perte de droits et de revenus pour les employés », disent-ils comme pour répéter un discours bien connu.

PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE

Trois groupements de jeunes vilipendent les mesures « électoralistes »

■ Mécontents et vindicatifs sont les militants de l'Association nationale des étudiants du Québec, du Regroupement autonome des jeunes et du comité des jeunes de la centrale syndicale CSN. Loin d'applaudir les hautes mesures de prestations pour les assistés sociaux âgés de moins de 30 ans inscrits aux programmes de réinsertion, ils vilipendent ces mesures « électoralistes ».

NICOLE BEAUCHAMP

« Mme Pauline Marois fait preuve d'électoralisme. Les mesures annoncées maintiennent la discrimination au lieu d'amener la parité réelle avec les plus de 30 ans. Les augmentations sont insuffisantes et ne règlent rien », s'empressait de répliquer à l'ANÉQ, hier, le porte-parole de l'ANEQ, du RAJ et de la CSN.

« Si elle se sert de cela comme d'un cheval de bataille pour faire mousser sa campagne, elle va nous avoir dans les pattes », de réchérir, coriace, Thomas Kearns du RAJ. La ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu devenait ainsi la cible de ces radicaux pour une décision entérinée par le conseil des ministres, et promulguée par décret la semaine dernière.

Dès aujourd'hui, quelque 13 000 prestataires de l'aide sociale participant à des stages en milieu de travail ou à des travaux communautaires toucheront une allocation mensuelle passant de \$406 à

Même le prix enchante vos oreilles

McIntosh

GRATUIT
Contrat de protection
«tranquillité
d'esprit»
de 5 ans

Du bout du doigt, ordonnez à M. Dutoit et à l'OSM de jouer pour vous!

«La Stéréo Folie, c'est le professionnalisme à son meilleur, un service courtois sans égal, mais surtout la plus haute fidélité en reproduction musicale.»

Dr Robert Beaulne
Montréal, Qc

SEULEMENT

\$3574

Cette chaîne stéréo est reconnue à travers le monde pour sa qualité sonore, sa fiabilité et sa valeur à long terme. À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE: l'amplificateur intégré McIntosh MAG200 définit les normes d'excellence. Cent ans de technologie des tourne-disques se retrouvent dans le Thorens TD 166 MK II et la cartouche magnétique Stanton 680 EE. Le tout couronné par un paysage sonore digne d'une représentation «live» grâce aux enceintes Mirage 750.

VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS, FINANCEMENT BANCAIRE

La Stéréo Folie Inc.

6902, rue St-Hubert (angle Bélanger)

Montréal H2S 2M6 (514) 270-7666

Passer à notre club vidéo au deuxième étage.

Meilleure que jamais

La Saab 1985

Toutes les Saab 1985 sont l'expression d'un principe selon lequel rien de ce qui pourrait empêcher d'améliorer une voiture n'est sacré. La première de toutes les Saab a été le fruit de ce principe. Il en sera ainsi des Saab de demain. Cette ouverture d'esprit a mené, entre autres, à des réalisations comme la traction avant, les sièges chauffants et l'application de la turbocompression aux voitures de tourisme.

Une conception aussi remarquable de la construction automobile a donné une gamme d'excellents sedans hautes performances. Ce fait est mis en évidence par la croissance dynamique de nos ventes en Amérique du Nord. Essayez la Saab Turbo 16 ou Turbo 16S, ou la Saab 900S, 900 Sport ou 900. Après quoi, aucune autre voiture ne comptera pour vous.

SAAB
La technique suédoise. On peut s'y fier.

DEPOSITAIRES: **Automobiles Élegante**
4747 est. rue Jean-Talon
Montréal 374-6550

Les Moteurs Décarle Inc.
55, rue Gince
Ville St-Laurent 334-9910

Garage Lavigne Inc.
37, rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue 457-5537

Robert Barrell Automobiles
11355, Côte de Liesse
Dorval 631-4387

Pour «sauver la face», Ottawa autorise le passage du Polar Sea

■ OTTAWA — Moins de douze heures avant qu'un navire américain n'entreprenne la traversée de l'Arctique, le gouvernement canadien a dénoué la crise en décidant de collaborer plutôt avec les États-Unis.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Dans un communiqué émis dans la capitale fédérale, hier soir, le cabinet Mulroney, pour sauver la face, a donné l'autorisation au brise-glace Polar Sea de débiter son périple dans les eaux du Grand Nord canadien.

La déclaration a été signée par trois ministres, soient MM. Joe Clark, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Don Mazankowski, le responsable des Transports, et David Crombie, qui dirige les Affaires indiennes et du Nord.

Les ministres expriment le désir d'Ottawa de collaborer avec les Américains pour cette expé-

dition tout en affichant leur regret devant la position du gouvernement Reagan.

«Le gouvernement du Canada a exprimé aux États-Unis son profond regret du fait que les États-Unis se refusent depuis des années à accepter la souveraineté du Canada sur les eaux de l'archipel arctique», ont affirmé hier ces trois ministres dans leur déclaration conjointe.

Le Canada revendique les eaux de l'Arctique comme relevant de sa seule juridiction. Le gouvernement américain rejette ces prétentions et il a décidé d'envoyer le Polar Sea dans cette région sans demander la permission au gouvernement canadien.

Le communiqué a été émis hier à Ottawa par le bureau du ministre des Affaires extérieures. Toutefois, aucun des ministres ne se trouve actuellement dans la capitale fédérale. Joe Clark, par exemple, est présentement à Helsinki pour la conférence des droits de la personne.

D'après les spécialistes, le recul d'Ottawa d'hier était prévisible.

Lundi dernier, un expert en droit international, le professeur Donat Pharand, de l'Université d'Ottawa, affirmait qu'une protestation officielle par le Canada obligerait ce dernier à bloquer le passage du Polar Sea par des moyens physiques ou militaires.

À défaut de quoi, les prétentions canadiennes sur l'Arctique ne seraient pas reconnues par une cour internationale.

Surveillance aérienne

De son côté, hier, le ministère de la Défense nationale a annoncé qu'un avion de type Aurora surveillera le périple de deux semaines du Polar Sea dans ce que l'on appelle le Passage du Nord-Ouest.

Le brise-glace américain entreprend son trajet aujourd'hui, de Thulé au Groenland pour se rendre à Point Barrow, en Alaska, une route qui sauve de 20 à 30

jours de navigation par rapport au détour que représente le canal de Panama.

Demain, le navire canadien John A. MacDonald rencontrera le Polar Sea. Deux capitaines de bateau de la Garde-côtière canadienne monteront à bord du navire américain pour y demeurer durant tout le voyage.

C'est la seule concession qu'Ottawa ait pu obtenir des États-Unis, qui acceptent les Canadiens comme observateurs invités.

Cette querelle entre les deux pays rappelle l'incident du Manhattan. En 1969, un an après la venue au pouvoir du gouvernement Trudeau, les Américains avaient testé la souveraineté canadienne dans l'Arctique avec le voyage du pétrolier Manhattan.

Un brise-glace canadien avait cependant accompagné le bateau américain durant tout le trajet, ce qui ne sera pas le cas cette fois-ci.

Militaire canadien attaqué en Pologne

■ OTTAWA (PC) — Ottawa a réclamé des autorités polonaises des «explications complètes et détaillées» au sujet d'un incident au cours duquel un colonel des Forces armées canadiennes aurait été attaqué par balles alors qu'il roulait à bord de sa voiture sur une route de campagne en Pologne.

Ni le colonel Charles Emond, attaché militaire à l'ambassade de Varsovie, ni son automobile n'ont toutefois été touchés au cours de l'incident survenu le 6 juillet dernier, a fait savoir mercredi à Ottawa le ministre des Affaires extérieures.

«Il s'agit d'une question qui nous cause un grave souci. Nous poursuivons l'enquête», a indiqué la porte-parole ministérielle Natalie Kirschberg. L'identité et la nationalité de l'assaillant n'ont pas été établies.

Mme Kirschberg a fait référence à la convention de Vienne, en vertu de laquelle les pays signataires sont tenus de traiter les diplomates avec respect.

HATFIELD DEVANT SES DÉPUTÉS

Le secret le plus total entoure la réunion du caucus du PC

■ MONCTON — C'est sous un soleil timide que les membres du caucus conservateur du Nouveau-Brunswick se sont rendus à Long Lake, situé pratiquement en plein cœur de la province. Le premier ministre Hatfield a exceptionnellement convié ses trente-sept députés à leur rencontre annuelle dans un camp de bûcherons en pleine forêt, à 50 kilomètres de toute habitation. Les députés ont dû emprunter un chemin boueux pour atteindre le camp, propriété de la compagnie Fraser.

GINETTE LAMARCHE

collaboration spéciale

Habituellement, Richard Hatfield invite les membres de son caucus à des sites touristiques confortables où le climat est à la détente. Rompant avec ses habitudes de personne du monde, le chef du Parti conservateur veut peut-être indiquer que l'heure est grave et qu'il faut d'ores et déjà s'habituer à la rigueur. Chose certaine, les conservateurs voulaient que cette rencontre se dé-

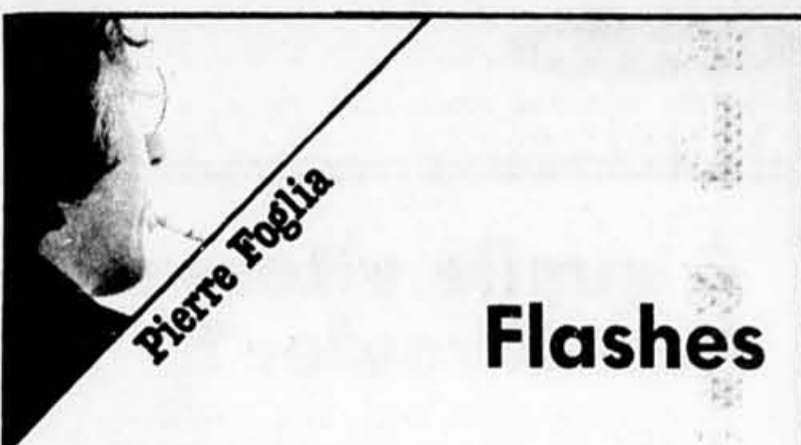
roule loin des caméras de télévision, dans une ambiance de réflexion.

Ce n'est un secret pour personne, la révolte gronde au sein du caucus conservateur néo-brunswickois. Certains députés ont même demandé, le printemps dernier, que Richard Hatfield abdique, craignant pour leur siège lors des prochaines élections. Cette rencontre pourrait donc dégénérer en une confrontation sans merci entre les solidaires et les réfractaires. Il suffira d'ailleurs de peu pour échauffer les esprits d'autant que les députés conservateurs doivent discuter de sujets cruciaux, notamment de ce qu'il y a lieu de faire des recommandations du comité sur les langues officielles. Ce dernier doit remettre son rapport à l'automne. Sujet on ne peut plus litigieux qui risque de diviser les membres anglophones et francophones du caucus. Autre sujet de dissension, la réforme gouvernementale prévoyant une décentralisation des services gouvernementaux donc des services qui

seraient offerts directement aux régions francophones.

L'aile francophone du caucus est demeurée jusqu'à maintenant solidaire de son chef. La grogne est surtout venue des députés anglophones de la région de Saint-Jean. Ces derniers lui demandent des comptes et digèrent difficilement ses méseures et lui reprochent d'avoir perdu le contrôle des affaires de la province.

Après deux jours rien n'a transpiré de cette rencontre. Les journalistes ont fait le pied de grue inlassablement dans le stationnement du camp sans avoir de quoi se mettre sous la dent. Les députés observent le mutisme le plus total. Les discussions se poursuivent aujourd'hui et rien ne laisse présager que les Néo-Brunswickois sauront quelles sont les intentions de leur premier ministre après ce sommet. Le doyen des premiers ministres provinciaux est allé à la pêche et nous ne connaissons vraisemblablement pas avant l'automne quelles ont été ses prises.



Pierre Foglia

Flashes

■ Si les Canadiens vendaient leur pays et en liquidait les dettes, il reviendrait environ \$64,000 à chacun.

Quand c'est moi qui dit de telles folies, on m'enferme dans une chronique comique et on ne m'en laisse plus sortir. Comme ils disent si subtilement à la radio, oh là là ce qu'il est drôle lui alors!...

Mais ce n'est pas moi, c'est Statistique Canada qui a dit cela. Alors on en a fait un article tout ce qu'il y a de plus sérieux. En expliquant sans rire, comment on a fait pour en arriver à ce chiffre-là...

Dans une colonne on a inscrit tout notre avoir, nos économies, nos maisons, nos terres, les édifices, l'équipement, etc. Dans l'autre colonne, on a inscrit tout ce que l'on doit, toutes nos dettes. Ensuite on a fait une soustraction: on a ôté ce que l'on doit de ce que l'on a. Ce qui restait on l'a divisé par 25 millions de Canadiens et on a obtenu \$64,000 chacun!

Etes-vous content de vous savoir si riches? Dites-moi, que feriez-vous si l'on tenait un référendum sur la question... «Doit-on vendre le Canada, ou pas?»...

Vendons, moi je répondrais! Mais à une condition: qu'on ne partage pas le fric tout de suite. Pensez-y bien, avec \$64,000 chacun, on n'irait pas loin... Tandis que collectivement, avec ce joli magot d'un \$1,6 trillion (c'est plus que mille millions de millions), on pourrait recommencer le Canada ailleurs, dans beaucoup plus petit, dans beaucoup plus chaud...

Tiens, on pourrait s'acheter la Sicile par exemple. On se partagerait des petites business tranquilles, comme pêcheurs de moules, gondolier, livreur de pizza, parrain, ou son cousin, importateur de sirop d'érable de l'ancien Canada...

L'hiver-là, on serait tous au bord de la mer, la tête à l'ombre, on rêverait. On rêverait de Drummondville, de Saint-Jérôme, d'Hamilton, de Saskatoon, de Calgary, de Kitchener...

On rêverait et en se disant qu'on a fait une maudite bonne affaire!

Time after time

La revue Time consacrait un récent numéro à Steven Spielberg le faiseur de monstres populaires tels E.T., les Goonies et les Gremlins.

Comme il arrive souvent dans le Time, le portrait était aussi complet que complaisant. Pas l'ombre de la queue d'une fausse note. Pourtant, merde, c'est bien gentil E.T. et le reste, mais c'est pas tout bonbon. C'est pas tout géniale création non plus. De toute façon, il n'est un être humain qui mérite qu'on lui consacre dix pages de louanges. On aurait bien pu en prendre une demi, ou un quart, pour faire une petite ombre au tableau, même légère...

Or voilà que dans sa dernière livraison, le Time revient sur son portrait de Spielberg par le biais des lettres de lecteurs. Cinq lettres exactement, sur le sujet. Quatre favorables, félicitations, bravo encore... et une défavorable qui dit ceci à peu près: «Je ne suis pas aussi enthousiaste que vous. Spielberg fait du fric avec une recette trop diluée maintenant. C'est pas tout-à-fait ça, du cinéma!»

J'imagine que le Time a dû recevoir des dizaines, voire quelques centaines de lettres à propos de ce portrait. Et la grande majorité pour applaudir.

J'imagine que c'est pour refléter honnêtement cette réalité que le Time a publié quatre lettres pour, et une contre.

Ce que je me demande c'est pourquoi, entre toutes les lettres contre, en avoir choisi une signée d'un Français de Toulouse?

Le Time voudrait-il nous signifier par là qu'il faut être étranger pour ne pas aimer Spielberg?

C'est faire insulte à des millions d'Américains pas si cons qui, eux non plus, n'ont jamais pris E.T. pour autre chose que la mièvre marionnette du «positive thinking»...

Poivre rose

Je n'ai pas mon pareil pour donner dans les trappes à touristes. Surtout lorsque l'enseigne est belle. Celle-là, pendue à la porte d'une vieille maison, en plein cœur du village de Bromont, disait: «La cigogne d'Alsace!»...

Je me suis mis aussitôt à saliver sur des foies gras et des confits, des tartes aux mirabelles, des clafoutis...

Mais je n'ai pas non plus mon pareil pour reconnaître une trappe à touristes quand... quand je viens de tomber dedans! Cela tient à des petits riens. À la façon cu-cul dont le menu est rédigé, aux banalités en sauce qu'il énumère... Le voisinage aussi. Les tables voisines étaient occupées par des joueurs de golf en bermudas carottés qui ont évidemment commandé des steaks au poivre.

Il faudrait avoir l'audace de se lever, de dire excusez-moi, j'ai changé d'idée. Moi non. Je reste là à espérer quelque improbable miracle. Qui n'arrive jamais évidemment. Je mange très mal, ça me coûte un bras et je sors de là en sacrant, fuck les cigognes.

Le lendemain, j'étais à Montréal. J'avais à faire rue Saint-Hubert près Jean-Talon. Une amie qui habite le coin m'avait dit: «Tu devrais aller faire un tour à la Gourmathèque. C'est très bon comme nom, c'est laid comme endroit, style cafétéria, vaguement italien, tenu par des Syriens, pourtant le résultat est étonnant!»

Étonnant tu parles! J'y ai mangé une lasagne feuilletée comme elle ne l'est jamais dans les restaurants, sauf peut-être ceux de Bologne où elle est née...

C'est effectivement une cafétéria qui offre un choix de trois ou quatre plats, tous d'inspiration tant italienne que familiale... Le prix à l'avenant, moins de \$5 avec un dessert. Pas besoin d'ajouter qu'à l'heure du midi, c'est plein...

La Cigogne et la Gourmathèque. Les deux pôles de la cuisine au Québec... Sympathiques petites choses plus ou moins cachées, ou overdoze de poivre rose...

Léger prédit 100 000 membres et la victoire

■ QUÉBEC (PC) — C'est sur un mode optimiste et rassurant que le ministre du Tourisme et organisateur du Parti québécois, Marcel Léger, a prédit hier pour sa formation politique le recrutement de 100 000 nouveaux membres et la victoire aux prochaines élections générales.

Se prêtant aux questions des journalistes, M. Léger a soutenu que l'atteinte de l'objectif de 100 000 nouveaux membres pour participer au choix du successeur de M. Lévesque «est très, très possible». «Ca rentre énormément», a-t-il dit.

L'organisateur officiel du PQ et membre du comité d'élection à la présidence a évidemment précisé que ce n'est que le 15 août prochain, date de la fin des mises en candidature à la course au leadership, que pourront être dévoilés les chiffres précis de la campagne de recrutement.

M. Léger a expliqué que les organisations des candidats, responsables des nouvelles adhésions,

conserveront jalousement jusqu'au 15 août les résultats de leur campagne respective de recrutement. Toutefois, a-t-il poursuivi, la centrale du parti «commence à en recevoir au compte-goutte».

Remontée

Il a aussi souligné que l'exécutif national du PQ avait récemment décidé de lancer, dans la première semaine d'août, une offensive auprès de ceux qui ont déserté le parti dans les dernières années.

Cette campagne se distingue de celle des organisations des candidats qui, a-t-il précisé, comté par comté, effectuent des rappels à partir des listes des anciens membres et incitent les membres actuels à se montrer contagieux.

Il a dit aussi se réjouir du retour de ceux qualifiés «d'orthodoxes», à l'instar du député indépendant de Rivière-du-Loup Jules Boucher qui a donné son appui à la candidature du ministre Jean Garon.

VENTE IBM^{md} COMPATIBLE

MICROCOM-XTHD
AVEC DISQUE RIGIDE 10 MEG
L'ORDINATEUR COMMERCIAL
PAR EXCELLENCE

MICROCOM-XT
LECTEUR COUPLE
MODÈLE 8 FENTES



COMPATIBLE AVEC IBM-XT
Caractéristiques: lecteur de disque rigide 10 mega-octets intégré, mémoire principale 640 Ko, 8 fentes d'expansion dont 5 libres au moment de la configuration. Lecteur de disque souple Shugart Silentye 360 Ko, prises en série et en parallèle intégrées, prise pour manette de jeu intégrée, horodateur avec alimentation d'appoint à pile intégrée. Carte monochrome ou graphique couleur au choix, alimentation disque rigide 130 watts (genre 4 prises), couvercle rabattable facilitant l'accès au boîtier métallique. Ses nombreuses autres caractéristiques dont l'amorce rapide à partir du disque en font un des meilleurs ordinateurs compatibles avec IBM-XT.



Comprend: RAM à 640 Ko sur mémoire, 8 fentes plus disque rigide BIOS (modèle disque rigide disponible), 2 lecteurs de disques souples Silentye 360 Ko, prise en parallèle, prise en série intégrée, horodateur avec alimentation d'appoint à pile, prise de manette de jeu, compatible avec IBM^{md}, clavier amélioré, boîtier rabattable anti-éruptions, prise pour co-processeur numérique 8087, disque rigide 130 watts (4 prises), graphique couleur ou monochrome, nombreuses autres caractéristiques qui en font l'un des meilleurs ordinateurs compatibles avec IBM.

SOLDE:
\$3,295
AVEC DISQUE RIGIDE 10 MEG

SOLDE
\$2,495

ou avec un lecteur de disquettes souples et disques rigides 10 meg

SOLDE
\$3,295

MICROCOM-XT
COMPATIBLE IBM
ENSEMBLE POUR DÉBUTANT

À partir de
\$1899

Incluant Ordinateur Microcom 128K, 8 touches d'expansion — à gratuites. Clavier compatible IBM (md) entraîné à disque Shugart Silentye 360K, deux sens, carte pour graphiques couleur avec écran capable vidéo, ton vert, avec capacité couleur RGB. Couvercle pivotant pour facilité d'accès et bio-spécial pour utilisation avec disque dur prise pour traitement simultané 8087.
REMARQUE: Il ne s'agit pas d'un modèle junior à puissance limitée, mais un modèle entièrement expansible à 8-XT. Commencez avec les éléments de base maintenant pour augmenter plus tard.

VEUILLEZ NOTER QUE CETTE OPTION EST OFFERTE AU PRIX MENTIONNÉ, AU MOMENT DE L'ACHAT DES MODÈLES XT ou XT-HD SEULEMENT. LES MEMBRES DES AUTRES CLUBS DE LOGICIELS PEUVENT VENIR GRATUITEMENT AU CLUB R & R SUR PRÉSENTATION DE LEUR CARTE DE MEMBRE.

MICROCOM
NOUS REPARONS TOUTE MARQUE D'ORDINATEURS
NOUS ALIGNONS TOUTE UNITÉ DE DISQUES
Apple[®] est une marque de commerce de Apple Computer
IBM[®] est une marque de commerce de IBM Computer

SIEGE SOCIAL ET MAGASIN
2060, autoroute Transcanadienne, Montréal
Centre-Ville
4142, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal
MICRO-ORDINATEURS
5512, rue Jean-Talon est, Montréal
291, boul. de la Concorde est, Laval
OTTAWA
107, rue Colonnade, Ottawa, Ontario

Tel. 683-4030
Tel. 931-0183
Tel. 255-3799
Tel. 667-4971
Tel. 727-1650

À quelle vitesse faut-il rouler ?

Certains automobilistes québécois ont dû faire face à une dure réalité: ils ont appris qu'on peut mériter une contravention, au volant, pour excès de lenteur...

Ils ne sont pas nombreux, ceux qui osent se rendre coupables de cette étrange effraction: exactement 81 en 1984. Comparativement aux 158 000 autres coupables d'excès de vitesse, ils représentent évidemment une infime minorité. Mais ils sont utiles à l'ensemble. Car ils font la preuve que la sécurité ne réside pas nécessairement dans la lenteur; et que la vitesse est une notion relative qu'il faut étudier de près pour apporter une solution au problème des accidents de la route.

En France, on vient de réduire la vitesse sur certaines autoroutes. Ou, plus correctement: on a décidé d'une vitesse limite sur certaines routes où l'excès était autrefois de rigueur. Un peu comme en Allemagne de l'Ouest et comme en Italie: certaines règles apparaissent là où régnait récemment la liberté absolue.

Mais on a découvert également que l'automobiliste qui filait à 60 km/heure sur la voie de gauche d'une autoroute peut se trouver à l'origine de graves accidents en obligeant ceux qui le suivent à ralentir brusquement. Quelle que soit la vitesse de ceux qui frappent, c'est celui qui est frappé qui est le coupable. C'est pourquoi la Sûreté du Québec est bien avisée en imposant des contraventions aux chauffeurs inconscients qui causent le malheur des autres.

Parmi les autres, certains peuvent conduire beaucoup trop vite. La preuve, c'est que 158 000 furent arrêtés pour excès de vitesse. Sans compter le fait que les agents de la Sûreté laissent ordinairement une marge généreuse aux conducteurs; et que des milliers de conducteurs peuvent conduire des milliers de milles sans jamais voir un agent de la Sûreté. Ce qui signifie que le Québec surveille les excès; mais ne tombe pas dans l'hystérie légaliste qui nous menace toujours.

L'Ontario, qui fait face aux mêmes problèmes que le Québec, semble vouloir adopter une législation rigoureuse. Par exemple, la police provinciale aura le droit d'imposer l'alcootest à tout automobiliste, sans même la présomption d'ivresse ou de conduite dangereuse. Une telle méthode préventive peut évidemment mener à des comportements policiers abusifs: les agents n'ont qu'à se tenir à la porte des restaurants ou des bars et imposer le test à tous ceux qui en sortent, au cas où ils auraient bu, au cas où ils conduiraient une voiture, au cas où ils dépasseraient la limite d'alcool permise, au cas où ils se rendraient coupables de conduite en état d'ébriété...

Plus que cela. À Toronto, à partir de lundi prochain, les policiers auront le droit de photographier tous les automobilistes soupçonnés d'avoir conduit en état d'ivresse; et de prendre leurs empreintes digitales pour faciliter la tâche le jour où il faudra prouver la récidive...

Le Québec serait-il laxiste ?

Peut-être, si on le compare à d'autres provinces ou même aux États-Unis. Sûrement pas si on le compare à des pays d'Europe.

Mais comme les accidents sont nombreux et graves, il faut s'interroger. Il faudrait alors que la Sûreté du Québec mette sur pied un programme aussi intelligent que rigoureux. C'est-à-dire une législation qui respecte autant le bon sens, la relativité, les circonstances et les lieux, que la vie de tout le monde.

Jean-Guy DUBUC

Il y a dix ans, à Helsinki...

Les représentants des trente-cinq pays signataires des accords d'Helsinki de 1975 sont réunis, jusqu'à aujourd'hui jeudi, dans la capitale finlandaise, pour faire le point sur un document qui avait, il y a dix ans, valeur de charte pacifique. Que reste-t-il aujourd'hui de ces espérances ?

Emanation de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la charte d'Helsinki intéressait principalement les pays d'Europe. Mais le président Gerald Ford l'avait paraphé au nom des États-Unis; et le Canada avait également participé à la conférence.

Ford n'est plus président des États-Unis, Leonid Brejnev, qui avait signé au nom de l'URSS, est décédé. En cet été 1985, les principaux interlocuteurs pour la célébration des accords sont le secrétaire d'État George Shultz, pour les États-Unis, et le nouveau ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze.

Les interventions publiques de l'un et l'autre diplomate se sont déroulées sous le signe de la polémique. On croit savoir que la rencontre privée qu'ont eue par la suite les deux personnalités a été mieux accordée à l'ambiance d'un anniversaire rappelant un événement en principe joyeux. Joyeux, l'anniversaire ne l'est pas sans réserve, car le bilan des dix dernières années est loin d'apparaître uniformément positif.

Il est difficile de faire la part exacte du théâtre, de la propagande et du «show» dans les déclamations respectives des Russes et des Américains. M. Chevardnadze est un homme nouveau. Son patron, M. Gorbatchev, l'est presque autant. Le 19 novembre prochain, M. Gorbatchev aura des entretiens avec le président Reagan. Entre-temps, il aura été reçu à Paris par M. Mitterrand. On dirait que toute la diplomatie est gouvernée par la perspective des «sommets». Quand elle cesse d'être silencieuse et confidentielle la diplomatie ne donne pas toujours des fruits intéressants.

À la tribune d'Helsinki, M. Shultz a fait longuement état des «promesses non tenues» par Moscou depuis dix ans touchant les droits de l'homme. Il a donné les noms de nombreuses personnalités persécutées par les Soviétiques pour avoir appartenu à des comités de surveillance des accords de 1975. A moins d'être d'une absolue mauvaise foi, il faut reconnaître que le réquisitoire est accablant.

Comment ne pas voir également que c'est à ce point précis que le «dialogue» tourne court. Les accords d'Helsinki ne visaient pas seulement à protéger les droits de l'homme. Ils englobaient aussi la coopération et la sécurité. Et l'un des articles de l'Acte final faisait une règle de conduite entre États de la «non-intervention dans les affaires intérieures».

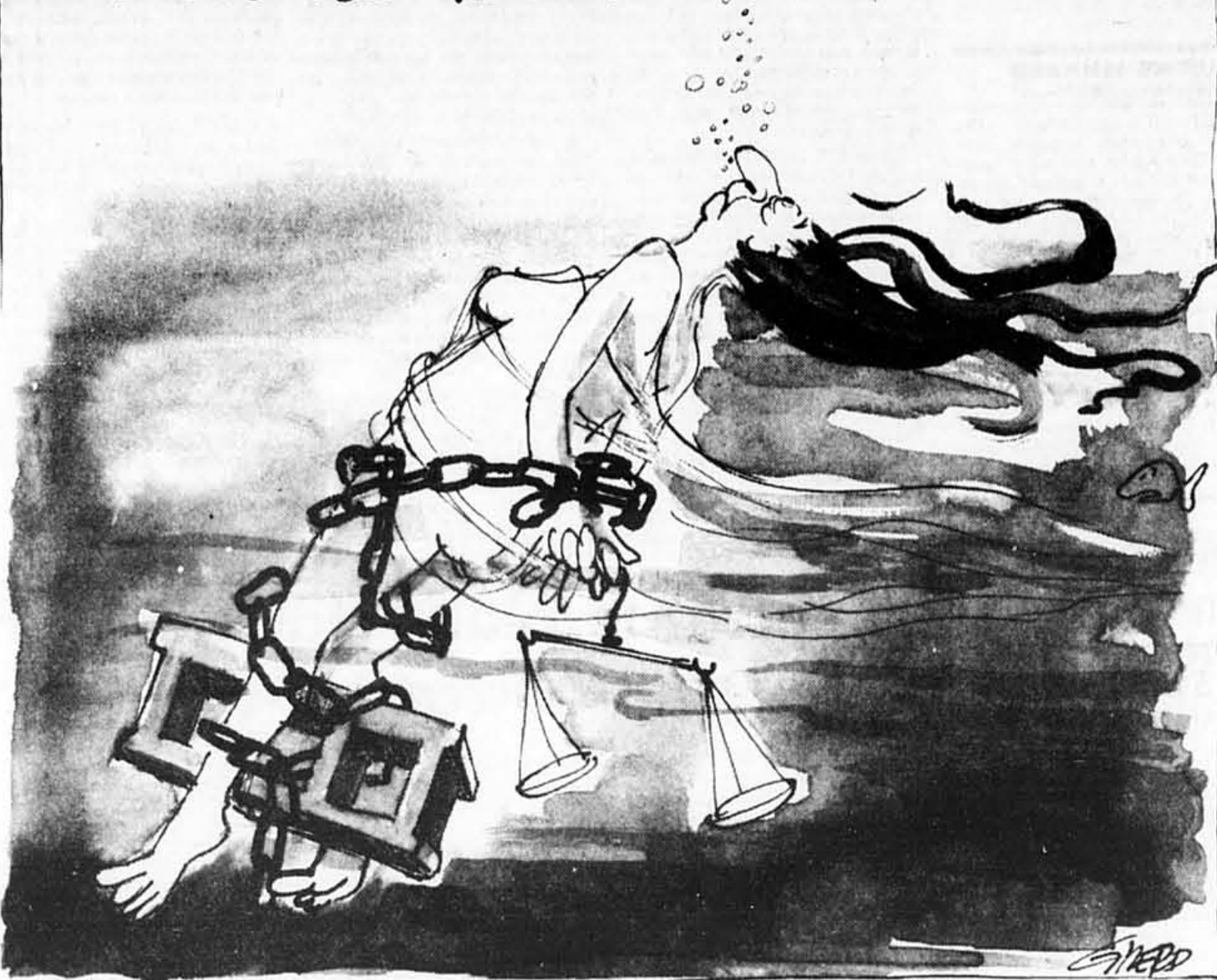
Ce n'est pas pour rien que M. Chevardnadze tire argument de cet article pour annoncer que son pays «ne permettra à personne de s'ingérer dans ses affaires intérieures». Autrement dit, les dissidents, qu'ils s'appellent Sakharov ou Orlov, appartiennent à la Moscovie et seulement à la Moscovie. Ainsi parle Moscou.

Devant ces désillusions, certains voudraient que soient dénoncés une fois pour toutes les accords de 1975. On est en droit de se poser au moins une question: par quelle aberration a-t-on pu croire à l'Ouest qu'en dix ans un document de 60 pages allait changer une mentalité (la mentalité russe) qui, pas plus sous les tsars que sous Staline, n'a été accordée à nos conceptions de la liberté ?

Peut-être reste-t-il possible que survive l'esprit d'Helsinki. Et peut-être n'est-il pas déraisonnable de croire que les droits de l'homme ne seront pas invariablement confondus avec les droits du plus fort. Sous toutes les latitudes.

Guy CORMIER

DAME JUSTICE AU BAIN



(Droits réservés)



Marcel Adam

Les conséquences éventuelles de la formule de scrutin du PQ

Enthousiasmé par le mode de scrutin choisi par le Parti québécois pour élire son président, le candidat Pierre Marc Johnson se dit d'avis que cette innovation va donner le goût aux autres partis politiques d'adopter cette formule inédite en Amérique du Nord: l'élection du chef par tous les membres en règle du parti.

Je crois que M. Johnson a raison. De fortes pressions se sont exercées sur la direction du Parti libéral du Québec pour que soit adoptée la formule péquiste pour le choix du successeur de Claude Ryan. La tradition a prévalu, mais j'ai le sentiment qu'après l'expérience péquiste les militants libéraux ne voudront pas être en reste et exigeront de choisir eux-mêmes le successeur de Robert Bourassa. Et il en sera de même dans les autres partis.

Je ne conçois pas qu'il puisse en être autrement. Jadis les partis étaient bien aise de confier aux instances supérieures de leur formation, et plus tard à des délégués de comités, c'est-à-dire à des personnes censées être mieux habilitées qu'eux à le faire, le soin de choisir leur chef.

Mais les temps ont changé. En cette ère des communica-

tions qui permet aux citoyens de voir et d'entendre presque tous les jours les principaux acteurs de la scène publique, de plus en plus nombreux sont les membres des différents partis qui se considèrent capables de choisir leur leader, et répugnent à laisser cette responsabilité à des délégués.

Il est facile d'entrevoir que cette évolution au niveau des partis aura éventuellement un effet certain sur nos institutions politiques. L'appétit venant en mangeant, les militants, après avoir élu leur chef au suffrage universel, feront pression pour qu'il en aille ainsi du chef du gouvernement. Alors l'ensemble des électeurs, se sentant aussi aptes à choisir le chef du gouvernement que le sont les membres des partis à choisir les chefs qui visent ce poste, en viendront aussi à exiger une réforme du système qui leur donnera directement voix au chapitre.

Un récent sondage révélant qu'une forte proportion de Québécois favorise l'élection du chef de gouvernement au suffrage universel renforce mon hypothèse.

Cette éventualité n'est pas de nature à alarmer le Parti québécois dont le programme prévoit l'instauration d'un sys-

tème présidentiel une fois acquise la souveraineté du Québec. Mais si les autres partis en venaient à suivre son exemple pour l'élection de leur chef, ils paverait la voie à l'évolution que j'entrevois. Et c'est ainsi que sans l'avoir choisi pour ses mérites intrinsèques en tant que forme de gouvernement, mais à cause des séductions de la démocratie directe, nous pourrions nous retrouver avec un régime présidentiel à l'américaine — ou para-présidentiel comme en France.

Et il n'est pas dit que par osmose cette évolution ne déborderait pas les frontières du Québec pour atteindre même les institutions fédérales. D'ailleurs, ne remarque-t-on pas depuis quelques années l'insinuation croissante de pratiques de type présidentiel qui commencent à modifier sensiblement la nature de notre système, particulièrement au niveau de la fonction du premier ministre ?

L'élection d'un chef au suffrage universel est sûrement plus démocratique que la pratique traditionnelle consistant à le faire choisir par des électeurs délégués. Mais comme un parti est d'abord préoccupé de se donner un chef capable de conserver le pouvoir ou de

le conquérir, les deux formules se valent à cet égard.

S'il s'agissait de choisir comme leader la personne la plus susceptible de faire un bon chef de gouvernement, je ne suis pas sûr que le suffrage universel permettrait un choix plus judicieux qu'un collège d'électeurs choisis parce qu'ils connaissent bien le calibre des prétendants au poste.

Mais ce qui m'intéresse surtout dans la formule péquiste c'est qu'elle est susceptible de faire évoluer nos institutions politiques vers le système présidentiel.

Faut-il appréhender une telle évolution ?

Là n'est pas la question pour le moment. Je remarque un grand engouement pour cette nouveauté dans nos pratiques politiques mais bien peu de préoccupation pour ses conséquences possibles sur nos institutions.

Celles que je prévois ne seraient pas nécessairement mauvaises. Ça reste à voir. Ce que je redoute ce sont les réformes politiques à l'aveuglette, qui risquent de faire évoluer notre système politique dans une direction imprévue et peut-être non souhaitable.

REVUE DE PRESSE

Déréglementation des transports

Le programme fédéral de déréglementation des transports est plus évolutif que révolutionnaire.

La raison en est que le moment est venu de permettre que l'industrie des transports soit régie par la concurrence plutôt que par la réglementation.

En laissant la concurrence jouer, le consommateur obtiendra de meilleurs tarifs et des services améliorés. Cela s'applique également aux régions éloignées et mal desservies qui seront protégées par des clauses spéciales à la législation envisagée.

La réglementation des transports se justifiait à une époque où l'immensité du pays et la faible densité démographique empêchaient le secteur privé de fournir des services adéquats. Le pays conserve les mêmes frontières mais sa population a augmenté, tout autant que les possibilités qui s'offrent aux transporteurs.

Cette évolution favorise le programme de déréglementation gouvernemental.

(The Calgary Herald)

L'industrie canadienne des transports est littéralement immergée dans une coûteuse bureaucratie contraignante.

Le ministre Don Mazankowski propose de dénouer cet inextricable fouillis de libérer les entrepreneurs en les invitant à relever leurs manches et à travailler à l'amélioration de leurs services. Le consommateur ne peut qu'applaudir à ces mesures.

Plusieurs services de transport, en l'époque actuelle, sont offerts sous des dehors de services sociaux.

Ces services sont financés en permettant aux transporteurs d'égorgier littéralement le consommateur sur les voies les plus rémunératrices pour permettre de subventionner les axes de transport que le gouvernement juge socialement importants.

M. Mazankowski entrevoit le problème de façon plus rationnelle: il suggère de subventionner directement les axes de transport qui ne peuvent s'autofinancer.

Les effets d'une telle déréglementation ne peuvent qu'être positifs.

M. Mazankowski est sur la bonne voie... Les Canadiens ne devraient pas permettre à l'opposi-

tion de faire dérailler ce programme.

(The Red Deer Advocate)

Le programme de déréglementation mis de l'avant par le ministre fédéral des Transports, Don Mazankowski, semble de bon aloi.

Il a pour objectif de créer un système de transport plus efficace qui permettra d'améliorer les services dans toutes les régions du Canada et de créer des grilles de tarifs plus concurrentielles.

Par ailleurs, la déréglementation et une plus forte concurrence pourraient être nuisibles à plusieurs communautés éloignées ou trop faiblement peuplées — notamment les régions agricoles — dont la survie dépend depuis longtemps des services ferroviaires et autres.

Le ministre des Transports se doit d'être attentif à ces communautés qui pourraient souffrir cruellement du nouveau système.

(The Medicine Hat News)

La démission de M. Warren

À la suite de la démission de Michael Warren à titre de président de la Société des Postes, on est en

droit d'obtenir deux types d'éclaircissements.

En premier lieu, M. Warren et le gouvernement Mulroney doivent nous informer clairement sur les modalités de ce départ: est-ce une démission ou un congédiement? Enfin, le gouvernement doit préciser, aussitôt que possible — et, surtout, avant la nomination d'un successeur à M. Warren — le mandat de Postes Canada.

Il restait une année à écouler sur le mandat de cinq ans de M. Warren et cette période s'annonçait difficile pour lui.

Il était évident pour beaucoup que son mandat, qui était de rentabiliser les postes canadiens, ne pouvait être réalisé. Cette société ne faisait qu'accroître ses déficits malgré la réduction de ses services.

Aussi longtemps que M. Warren et le gouvernement ne feront pas la lumière sur le départ du premier, on ne pourra que spéculer.

Il est évident que la démission de M. Warren n'est que la partie visible d'un immense iceberg. Des explications s'imposent. Aussi longtemps qu'Ottawa décidera de se taire, les services postaux continueront de se détériorer et continueront à ressembler à un navire en perdition.

(The Vancouver Province)

Un peu trop sur le dos de la police

Suite à la parution de votre dossier sur les accidents de la route au Québec, j'aimerais soulever les quelques points suivants.

LA REGIE BLÂME LA POLICE! Quel beau titre. Le président de la RAAQ est-il à ce point peureux pour blâmer son propre employeur: le gouvernement du Québec? Car c'est bel et bien lui le seul responsable de la présente situation sur nos routes de la Belle Province.

Combien de permis de conduire pour fin de travail la RAAQ a-t-elle émis à des ivrognes que la police avait arrêtés et traduits devant les tribunaux? Le directeur de la RAAQ sait-il que dans plusieurs postes de la SQ de soir et de nuit il n'y a souvent qu'une seule voiture-patrouille et qu'en certaines occasions aucune?

Sait-il qu'en période critique comme la saison estivale, tout comme lui les policiers prennent des vacances mais que contrairement à lui personne ne les rempla-

ce, d'où un surcroît de travail pour les autres et souvent un manque de temps pour patrouiller adéquatement les routes du Québec? Sait-il que les policiers de la SQ doivent appliquer d'autres lois tout aussi importantes que le Code de la sécurité routière, telles les lois sur le transport, sur les alcools et non les moindres, celles du Code criminel? Sait-il qu'essayer d'attraper une moto pouvant filer à 140 mph avec une voiture-patrouille munie d'un moteur 6 cylindres, c'est perdre son temps? Sait-il le nombre exact de citoyens qui ont été acquittés par les tribunaux pour des contraventions, simplement parce que les policiers n'y sont pas assignés, faute de budget adéquat?

A croire M. Vézina, directeur de la RAAQ, seules les contraventions peuvent changer la présente situation. Je lui rappelle les hausses très significatives des amendes et malgré tout les accidents ont augmenté!

Je pourrais continuer encore longtemps sur les points obscurs tels ceux déjà cités mais certains diraient que je veux faire de la polémique. Pourtant tous les intervenants cités dans l'article du 200785 en font, eux. Blâmer la police, son budget énorme, les policiers, le conflit de travail récent, ses salaires, son fonds de pension, etc., ça c'est de la politique de bas niveau.

Où se cachent les personnes qui sont à même de prendre les moyens draconiens pour faire cesser ces hécatombes? Sur la route en train de vérifier un camion ou dans un bureau à l'air conditionné et n'osant point déposer de projets de lois tels que baisser le taux d'alcoolémie à .05 comme certains États américains, suspendre une fois pour toutes les personnes ainsi trouvées coupables, l'inspection annuelle obligatoire pour les voitures de plus de 5 ans, une révision de l'actuel Code de la route qui contient d'énormes trous et lacunes? En terminant, je pense que la re-

commandation de M. Vézina de créer des patrouilles spécialisées pour protéger les routes est ce qu'il y a de plus réaliste dans le dossier publié. Mais malgré tout si nos politiciens n'osent pas se pencher sur le problème à cause d'élections prochaines ou autres, nous aurons beau avoir ce type de patrouille que les seuls résultats prévisibles seront une hausse des contraventions et rien n'indique que cette situation amène une baisse des accidents. Que la SQ fasse peu pour améliorer ces statistiques, permettez-moi d'en douter car j'y travaille; mais avec le manque de ressources de toutes sortes, que voulez-vous, on fait ce que l'on peut avec le peu que l'on a...

En terminant, j'ose espérer que la prochaine victime de la route ne sera pas un membre de votre famille, car il sera trop tard...

Jean-Guy GAUVIN
Joliette, Qc
N.B. Les opinions exprimées sont personnelles et n'engagent en rien la Sûreté du Québec.



Lysiane Gagnon

Une journée à la Ronde

J'avais écrit un petit papier sur Disney World, et Luc Beauregard, le PDG de l'AMARC, piqué par la comparaison défavorable que je faisais avec la Ronde (laquelle, écrivais-je, offrait moins pour un prix supérieur), m'avait mise au défi de retourner dans ses terres.

« Nous aurons cet été, disait-il, les deuxièmes plus grosses montagnes russes du monde, en plus de nouveaux manèges tous plus excitants les uns que les autres. »

Les montagnes russes les plus hautes du monde? Moi que les montagnes russes les plus basses du monde suffisent à effrayer? Heureusement, quand, me rendant aux objurgations de M. Beauregard, je me suis amenée à la Ronde avec Geneviève et Caroline (neuf ans), nous n'étions qu'en juin et les montagnes russes étaient encore en chantier. Mon soulagement n'eut d'égal que la déception des filles, qui, par ce beau samedi midi, étaient d'attaque, en super-forme, et d'humeur à affronter n'importe quoi.

J'ai tout essayé pour éloigner leurs regards du « Supermanège ». Avec insistance, j'ai suggéré les chevaux de bois et la maison des miroirs (où au moins je les aurais à l'oeil), mais rien n'y fit.

Elles m'ont quand même ménagée, elles ont commencé graduellement: d'abord par l'Himalaya, le Royaume de la Sorcière, le Papillon, l'Arc-en-ciel, puis la Troïka. Quand toutefois elles disparurent dans l'« Entreprise » (toute une entreprise en effet, cette roue infernale d'où sortent de terribles hurlements), je me suis demandée comment je ferais pour traverser la journée. Les accompagner? Qu'est-ce que ça aurait changé? Et puis, dans les banquettes à deux, elles s'amusaient comme des folles, pendant que je guettais, d'en bas, clignant des yeux sous le soleil, la queue de cheval blonde et la frange noire. Oh, comme je comprenais, maintenant, l'émoi de ma mère, quand ma soeur et moi disparaissions dans les engrenages emportés du merveilleux Parc Belmont... (Enfants, nous n'avions peur de rien. Aujourd'hui, l'estomac nous tourne et nous regardons les mécanismes en pensant à ce qui arriverait si ça cassait. Trop intellectuelles, ce doit être ça le problème.)

Enfin, peu à peu, je m'habituais au danger, ce qui me permit de ne pas m'évanouir quand Geneviève, la plus intrépide des deux, suggéra, mine de rien, et d'une toute petite voix pour ne pas m'effaroucher, le Supermanège.

Je m'informe: est-ce que deux petites filles peuvent aller toutes seules là-dedans? Mais oui, elles mesurent plus de 44 pouces, elles ne sont ni cardiaques ni enceintes... J'ai perdu. Mais leur sourire radieux, quand elles en sortent, a quelque chose de rassurant.

Le pire était à venir. Tout au fond du terrain, se dresse le Boomerang: un train emballé sur une rail aérienne en forme de huit, et dont les victimes, pardon les passagers, protégés par une sorte de sangle qui leur enserre le haut du torse, sont retournés comme des crêpes, la tête en bas. L'horreur. Mais les filles trouvent le Boomerang séduisant, et rien, pas même l'Arc-en-ciel, ne les fera changer d'idée.

Les Montréalais sont masochistes; non seulement remercient-ils à deux genoux le maire Drapeau pour les Olympiques qui les ont endettés pour la vie, mais c'est le Boomerang qui est le manège le plus populaire de la Ronde. La file est interminable, et j'en aurai pour une demi-heure à me morfondre pendant que les filles, rieuses et excitées, font la queue. Vient le moment fatidique: à travers mes « contacts » embués par les larmes, je les vois, de loin, prenant place dans le train fatidique. Consciencieusement, les employés s'arrêtent à chaque siège pour vérifier les mécanismes de protection. Et ça part. Seigneur, ma nièce a la tête en bas. Je imagine le pire. Je suis devant le coroner Héroux: « Madame Gagnon, tonne-t-il, comment avez-vous pu être aussi irresponsable pour laisser deux fillettes aller dans le Boomerang? » ... Quand elles en sortent, je suis presque en larmes, mais pas elles. Elles veulent y retourner.

Alors, là, c'est non. Non et non et non. Une fois suffit. A leur tour de céder. Elles acceptent de bon gré d'aller, ô bonheur, dans la Pitoune. Cette fois, je suis de la partie. Tassées dans un billot creusé, nous glissons rapidement dans une chute d'eau. Dans les descentes, on a peur, juste assez mais pas trop. Très amusant, et rafraîchissant en plus. Mais Geneviève est blasée, et se croit, tant ce manège est pépère, au Royaume des Petits. « Bon, allez, dit-elle en sortant de la Pitoune, on retourne chez les Grands. »

Après l'épreuve du Boomerang, je me suis enhardie, et nous voici, toutes les trois, dans le Bateau-Pirate. Très chouette. On se balance au son d'une musique disco, et au bout du mouvement on lève les bras. Pourquoi? « Parce qu'on lève encore plus haut », expliquent mes deux copines, ravies d'avoir enfin trouvé un manège qui me convienne.

Après six heures de ce régime, je reprends la direction des opérations: deux manèges et puis on s'en va. Une fois « faits » les deux derniers manèges, Geneviève entame les négociations. Cette fois, juste pour rester à la Ronde, elle serait prête à se contenter des chevaux de bois. Mais je reste inflexible, et je me fige dans mon nouveau rôle de bourreau d'enfants. Rendues dans le métro, d'ailleurs, leurs petites têtes dodelinent, elles sont, je crois, un peu fatiguées...

...

La Ronde a changé son système, et les manèges sont maintenant inclus dans le prix d'entrée. Cela a le double mérite d'accélérer l'accès aux manèges et de favoriser ceux qui les utilisent à maintes reprises: les enfants essentiellement. Voilà qui est très bien. Il reste qu'un prix d'entrée de \$15 par adulte et \$9 par enfant me paraît élevé, compte tenu des moyens de la clientèle habituelle de la Ronde. (L'entrée est gratuite pour les assistés sociaux, de même que les plus de 65 ans, mais ici comme ailleurs, c'est la classe moyenne à bas revenus qui est pénalisée: pour deux parents et trois enfants, une journée à la Ronde coûte très cher: \$57, sans compter les « snacks » et les jeux... dont les prix sont carrément abusifs: un dollar par essai à la plupart des kiosques. En quatre minutes, dix dollars s'étaient envolés: les petites, fascinées par les gros toutous à gagner et par l'apparente facilité des jeux, voulaient se reprendre à chaque échec. J'ai été obligée de décréter un interdit absolu sur les jeux, et j'imagine que ce doit être le seul recours des autres parents, car à \$1 du coup, c'est une fortune qu'une famille moyenne dépenserait là.)

A comparer avec Disney World (\$18 par adulte et \$15 par enfant, mais beaucoup plus d'attractions), le prix d'entrée à la Ronde n'a rien de scandaleux, mais reste élevé: en une heure ou deux, on a fait le tour de tous les manèges, et seuls les enfants (ou les adultes vraiment maniaques) ont envie de retourner dans les mêmes manèges toute la journée. D'autres observations: il n'y a pas assez de bancs et de chaises, ni assez de toilettes. J'ai cependant été frappée par la propreté des lieux. Il y a des corbeilles à rebuts à tous les vingt pieds, et il est évident qu'on a fait un gros effort de ce côté. La bouffe? J'ai oublié de noter les prix, et d'ailleurs on a peu mangé, juste une pointe de pizza à trois, les filles ayant préféré se nourrir de barbe à papa et se garder l'estomac léger... et pour cause! Le Boomerang et la bouffe ne doivent pas faire bon ménage.

Où sont les architectes de l'avenir?

En découvrant, à la télévision, les dessins de la nouvelle salle de concert, je restai pantois. Non, ce n'est pas possible. Après le catafalque de l'Institut du tourisme qui trône rue Saint-Denis, après le Palais des congrès qui ressemble à une usine avec entrées pour les marchandises, voici les serres que sera cette salle de concert. Vraiment, Montréal est-il voué constamment à la laideur? Et le gouvernement du Québec ne peut-il trouver des architectes qui ont une ouverture sur le XXI^e siècle plutôt que de nous ramener au début du XX^e siècle avec l'art déco? Je n'attends pas qu'on construise un autre Acropolis dont vient de se doter la ville de Nice (vaisseau spatial d'une splendeur époustouflante), mais les Montréalais ont droit d'espérer une oeuvre architecturale qui va rehausser ce quartier déjà enlaidi par l'Université du Québec dont l'architecture décevante et la brique sombre ternissent l'environnement. Et dire que la France, pour son nouvel opéra, a choisi un architecte canadien qui s'est imposé par sa créativité, son audace et son originalité. Où sont donc nos architectes de l'avenir?



Léo BONNEVILLE
Montréal

Les pluies acides n'expliquent pas tout

Concernant l'article intitulé « Au pays de l'érable: parlons-en des pluies acides! » paru dans LA PRESSE du 12 juillet 1985, j'aimerais apporter quelques commentaires.

Les pluies acides perturbent le milieu naturel de façon remarquable. Aucun doute n'existe selon moi qu'on doit combattre ce phénomène afin d'éviter que nos forêts nord-américaines subissent les mêmes torts que les boisés européens. Mais de là à affirmer que tous nos problèmes originent des pluies acides...

Il existe au Québec depuis 1981 une maladie (qui n'est pas vraiment un pathogène) surnommée « le dépérissement des érables ». Ses caractéristiques sont un ensemble de facteurs (conditions climatiques, épidémies d'insectes, etc.) qui ont contribué tous à la fois à ce fléau. Parmi ces facteurs, on retrouve les pluies acides. Il s'agit alors de savoir si ces précipitations sont une cause primaire ou une cause parmi tant d'autres.

Il est bien connu que des recherches se font dans ce domaine. Mon but n'est pas de révéler les nombreuses conclusions apportées par les scientifiques, mais de préciser le domaine d'étude. Je cite de l'article du 12 juillet: « Il paraît que des équipes spécialisées d'agronomes étudient le problème en cherchant les causes. » Si la récolte de la sève brute de l'érable à sucre relève du domaine agricole, la connaissance des érablières comme telle (ces écosystèmes végétaux dominés par l'érable à sucre) doit-elle être contrôlée par les professionnels affiliés à l'agriculture?... ou doit-elle être comme le monde forestier et être du ressort des forestiers?...

La question semble claire tandis que la réponse est sujette à débat. Il est certain qu'une coopération entre ces deux disciplines complémentaires est souhaitable. Par contre, si seulement un type de professionnel doit s'attaquer au problème, laissons les ingénieurs forestiers appliquer leurs connaissances spécialisées acquises pour les boisés. Ainsi, lorsqu'on parle de forêt, laissons les forestiers agir afin de bien gérer et bien transformer les grandes ressources de notre territoire en y incluant les érablières...

Jean-Marc LACASSE
étudiant en Aménagement des ressources forestières
Université Laval, Québec

Malaise chez les comptables agréés

M. André Desrochers, C.A.
Directeur administratif
Ordre des comptables agréés
du Québec

Le 7 mai 1985, le Bureau de l'Ordre des comptables agréés du Québec décidait de ne plus autoriser les candidats qui n'ont pas d'emploi dans un cabinet d'experts-comptables à se représenter à l'examen final uniforme (EFU) des C.A. de septembre 1985.

Cette décision tardive du Bureau a pris au dépourvu plusieurs candidats qui avaient déjà investi de nombreux mois d'étude pour leur préparation à cet examen. La présente est accompagnée d'une pétition touchant cette décision du Bureau de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Elle se lit comme suit:

« Je, soussigné, suis en désaccord avec la décision de l'Ordre des comptables agréés du Québec d'appliquer l'article 23 du « Règlement sur les étudiants en comptabilité immatriculés à l'Ordre des comptables agréés du Québec et sur leur maître de stage », décision prise par le bureau de l'Ordre le 7 mai 1985.

« Sur demande des étudiants et en vertu de l'article 38 qui dit: « Le Bureau a la faculté de déroger au présent règlement s'il le juge à propos eu égard aux cir-

constances. Il incombe à l'intéressé de soumettre une demande motivée. », le comité administratif de l'Ordre des comptables agréés du Québec devrait nous autoriser à se présenter à l'examen final uniforme 1985. »

Cette pétition qui compte six cent soixante-huit (668) noms a été signée par:

- des finissants en sciences comptables des universités suivantes: Ecole des hautes études commerciales, Université du Québec à Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Hull, Université du Québec à Trois-Rivières, Université du Québec à Chicoutimi;
- des stagiaires en comptabilité publique;
- des candidats à l'EFU 1985;
- des professeurs d'universités;
- des comptables agréés en pratique.

Cet appui indique clairement que cette décision ne fait pas l'unanimité. C'est pourquoi nous vous demandons de porter une attention particulière et rapide à cette question.

Ainsi, au nom des signataires, nous invitons le Bureau à réviser

sa décision, à réétudier les dossiers individuels des étudiants concernés et à communiquer avec eux pour les aviser de sa décision modifiée.

Cette demande se fonde sur un principe de justice élémentaire. Un candidat ayant déployé, sans succès, des efforts raisonnables pour se trouver un emploi dans un cabinet d'experts-comptables ne devrait pas être pénalisé à cause d'une situation économique générale hors de son contrôle.

Le maintien de cette décision du Bureau de l'OCAQ priverait injustement des candidats du droit d'accès à la profession de comptable agréé. Elle mettrait aussi en péril leur carrière professionnelle. Ils ont déjà investi plusieurs années de leur vie en vue d'atteindre ce but.

Nous ne croyons pas que ce soit là la volonté des membres de l'OCAQ.

En conséquence, le Bureau devrait autoriser les candidats qui en ont fait la demande à se représenter à l'EFU de 1985.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente.

Pierre MAILHOT
Montréal-Nord
Au nom du groupe des candidats participant à cette demande collective.

Pointe-aux-Trembles se sent lésée

Monsieur Yvon Lamarre
Président
Comité exécutif de Montréal
Monsieur le président,

J'ai lu avec intérêt dans le journal L'Artisan (9-7-85) vos commentaires sur l'évolution de Pointe-aux-Trembles depuis son annexion à Montréal, il y a trois ans. Vous y affirmez, entre autres, que le règlement d'annexion a été respecté intégralement: « Nous avons tenu parole envers les Pointeliers... nous avons réalisé toutes nos promesses... »

Je regrette de vous dire que ce n'est pas tout à fait la vérité, à moins que vous n'ayez décidé de modifier unilatéralement ce ré-

glement sans consulter les Pointeliers et les Pointelières! M. le maire Drapeau nous écrivait avant le référendum de 1982 que « ce règlement d'annexion a la force d'une loi de l'Assemblée nationale et on ne peut y changer une virgule. »

Or, même si on constate facilement que les infrastructures (tuyaux d'égout et d'aqueduc, pavage de rues et de trottoirs) de nouveaux projets résidentiels ont été réalisés, on ne peut malheureusement en dire autant pour les équipements collectifs promis dans le règlement d'annexion.

Après trois ans, les Pointeliers

attendent toujours la concrétisation des promesses concernant l'aménagement des parcs, la construction des courts de tennis, la réfection des piscines ainsi que la passerelle pour se rendre à la polyvalente de Pointe-aux-Trembles. Quant aux nouveaux arrivants dans le quartier, ils sont nombreux à se plaindre de la lenteur à obtenir des services d'éclairage, des espaces verts et des terrains de jeux pour leurs enfants.

Déjà en 1983, je vous écrivais au sujet de l'aménagement du parc Delphis-Delorme qui devait être réalisé en 1983 pour un montant de 100000\$. Vous me répondiez que ce parc « serait aménagé dans les meilleurs délais permis par le climat après l'adoption définitive du projet d'aménagement des parcs de Pointe-aux-Trembles ».

En 1984, je réitérais ma demande et je vous demandais de m'envoyer une copie du projet d'aménagement des parcs. Vous m'écriviez, le 17 septembre, « que l'aménagement du parc Delphis-Delorme serait entrepris en 1985 et que le plan directeur des parcs n'était pas encore terminé ».

Cette année, comme les travaux n'ont pas encore débuté, je vous demande pour une troisième fois

de me fournir l'échéancier de réalisation de ce parc ainsi que celui du parc du Bout de l'Île qui devait être concrétisé avant 1985. J'aimerais aussi obtenir une copie du fameux plan directeur des parcs qui n'est pas encore terminé, semble-t-il!

À ce sujet, vous serait-il possible de faire accélérer les travaux de rédaction de ce plan directeur qui s'avère, nous l'espérons, un excellent outil pour la planification du sol de Pointe-aux-Trembles? Nous sommes persuadés qu'une réserve de terrains pour des fins collectives est urgente pour assurer un développement harmonieux au quartier de Pointe-aux-Trembles. À la vitesse dont les terrains disparaissent chez nous, nous nous retrouverons avant longtemps devant une pénurie de terrains pour l'aménagement d'espaces verts de qualité.

La construction est un objectif valable, mais pas à tout prix et surtout pas au détriment de la qualité de vie à laquelle on était habitués à Pointe-aux-Trembles.

Le Rassemblement des Citoyens de Montréal - secteur de Pointe-aux-Trembles.
Par la Coordonnatrice,
Jacqueline BORDELEAU

N.B.
• Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La conclusion est de rigueur.
• Les correspondants doivent inscrire soigneusement leurs noms, adresse et numéro de téléphone.
• LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
• L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
• Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
• Si possible écrire à la machine, à double interligne.
• Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune Libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

VENEZ
CHERCHER
VOTRE

ARGENT COMPTANT J.M.S.

J'❤ SAUCIER!

J. M. SAUCIER
VOUS OFFRE *20 EN ARGENT J.M.S.
APPLICABLE SUR ACHAT
LIMITE 1 PAR CLIENT

TÉLÉCOULEUR
RCA



• syntonisation VHF-UHF
• syntonisation automatique «AFT»

\$269⁹⁹

GRATUIT
*100 de location de film

TÉLÉCOULEUR 20"



• syntonisateur VHF-UHF
• tout transistorisé

\$319⁹⁹

GRATUIT
*100 de location de film

TÉLÉCOULEUR 20"



AVEC TÉLÉCOMMANDE

- 100% transistorisé
- syntonisation électronique
- VHF-UHF

NOUVEAU MODÈLE \$399⁹⁹

GRATUIT
*100 de location de film

Panasonic



VIDÉO VHS
PV-1225

- 8 HEURES • 2-4-6 HEURES
- TÉLÉCOMMANDE 4 FONCTIONS
- PROGRAMMABLE 14 JOURS

\$399⁹⁹

GRATUIT
*100 de location de film

HITACHI **MAGNÉSCOPE VHS**



- modèle VT-32
- accès frontal
- programmable 14 jours / 4 événements
- télécommande avec fil, 8 fonctions

399⁹⁹\$

GRATUIT
*100 de location de film

SHARP **MAGNÉSCOPE VHS**



- Accès frontal • modèle VC-584
- télécommande sans fil (12 fonctions)
- convertisseur incorporé, 108 canaux
- programmable 14 jours / 3 événements

549⁹⁹\$

GRATUIT
*100 de location de film

RCA



TÉLÉCOULEUR 26"

- avec télécommande
- meuble style contemporain
- modèle GKR-641
- convertisseur 105 canaux

\$649⁹⁹

GRATUIT
*100 de location de film

JVC



Magnéscope VHS STÉRÉO

- Modèle HRD-225
- Syntonisateur électronique, 105 canaux
- Programmable 14 jours / 8 programmes
- Stéréo / dolby
- Accès frontal
- Télécommande sans fil, 11 fonctions

4 TÊTES

\$699⁹⁹

GRATUIT
*100 de location de film

RCA



TÉLÉCOULEUR 26"

- syntonisateur électronique
- convertisseur 105 canaux
- cabinet style contemporain
- modèle GKR-680

\$599⁹⁹

GRATUIT
\$100 de location de film

RCA **ColorTrak**



TÉLÉCOULEUR 26"

- télécommande à accès direct
- cabinet style contemporain
- convertisseur 105 canaux

\$799⁹⁹

GRATUIT
\$100 de location de film

HITACHI



TÉLÉCOULEUR 26"

- LUMINAR 20. Modèle TS-3709
- télécommande 11 fonctions
- convertisseur 105 canaux
- cabinet style contemporain

\$799⁹⁹

GRATUIT
\$100 de location de film

HITACHI



TÉLÉCOULEUR ÉCRAN GÉANT 45"

- entrée audio-vidéo stéréo
- contrôle de basses et aigus
- 4 haut-parleurs
- télé-commande à accès direct
- convertisseur 105 canaux

\$2999⁹⁹

GRATUIT
\$100⁰⁰ de location de films

80 MOIS DE GARANTIE

LE SEUL

à vous offrir un plan de protection de 80 mois de garantie moyennant un léger supplément.

CLUB VIDÉO GRATUIT \$400

Une valeur de \$400 applicable sur la location de films vidéo ainsi qu'une carte de membre à l'achat d'un vidéo de \$550 et plus. Frais d'inscription \$15.

- PLUS DE 3,000 FILMS VHS
- LOCATION D'APPAREILS VIDÉO

UN CENTRE DE SERVICE DES PLUS COMPLETS

- service sur garantie des plus grandes marques
- service de réparation hors garantie
- technicien diplômé
- service à domicile disponible

Le Super Marché de l'Electronique

2% ADDITIONNELS SUR CARTES DE CREDIT
LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT DES MODÈLES EN VENTE

MAINTENANT 3 SUCCURSALES \$3 MILLIONS DE MARCHANDISE



80 MOIS DE GARANTIE

FOUR MICRO-ONDES

\$219⁹⁹

- 054 pi. cu.
- minuterie
- 500 watts

TOSHIBA **FOUR MICRO-ONDES**
modèles ER-555

- 0.54 pi. cu.
- puissance de 500 watts
- contrôle électronique

\$338⁹⁵

HITACHI **FOUR MICRO-ONDES**

modèle MR-6230

- 1 pi. cu. 600 watts
- 6 niveaux de puissance
- programme mémoire
- plateau rotatif

459⁹⁹\$

TDK

T-120
3 et plus

\$799

Panasonic

FOUR MICRO-ONDES
modèle NE-6765

80 MOIS DE GARANTIE

- 1 pi. cu.
- décongélation
- touches digitales
- plateau rotatif

\$399⁹⁹

HITACHI

FOUR MICRO-ONDES

80 MOIS DE GARANTIE

- MR7830
- plateau rotatif
- contrôle digital
- décongélation

\$499⁹⁹

Quasar Surface Saver

FOUR MICRO-ONDES
modèle YMQ-9994

80 MOIS DE GARANTIE

- Hotte intégrée
- Puissance de 600 watts
- Décongélation par le poids
- Sonde thermique
- Se place au-dessus de la cuisinière

849⁹⁹\$

HITACHI

TÉLÉCOULEUR
14" modèle 14CH96

- syntonisation électronique 105 canaux
- télécommande 17 fonctions
- châssis LUMINAR

\$399⁹⁹

GRATUIT
100 \$ de location de film

RCA

TÉLÉCOULEUR
20" modèle FKR-458

- syntonisateur électronique
- télécommande
- multi fonctions
- convertisseur 105 canaux

\$475⁹⁹

GRATUIT
100 \$ de location de film

RCA

MONITEUR-COULEUR 26"
modèle FKR-623

- télécommande 19 fonctions
- entrée et sortie audio-vidéo
- convertisseur intégré

\$799⁹⁹

GRATUIT
100 \$ de location de film

Panasonic

TÉLÉCOULEUR 20"

- syntonisation UHF-VHF
- tout transistorisé
- modèle PC-2013
- écran « Quinrix »

\$449⁹⁹

GRATUIT
\$100 de location de film

BASE PIVOTANTE INCLUSE

HITACHI

TELECOULEUR 20"
modèle MT-2475

- contrôle à distance 17 fonctions
- affichage sur l'écran
- convertisseur 105 canaux

\$629⁹⁹

GRATUIT
100 \$ de location de film

GRATUIT BASE PIVOTANTE CTS-31

LECTEUR DE DISQUE AU LASER

COMPACT DISC DIGITAL AUDIO

Compteur digital
Insertion frontale

\$249⁹⁹

Disque Laser Choix de plus de 1000 titres, classique et populaire à partir de **15,99\$**

HITACHI

LECTEUR DE DISQUE LASER
modèle DA-4000

- Accès frontal
- Compteur digital
- Nouvelle série noire

349⁹⁹\$

Technics

Lecteur de disque laser
modèle SLP-1

- Accès frontal
- Compteur digital
- Programme à accès direct

499⁹⁹\$

Sansui

ENSEMBLE STÉRÉO
comprenant:

- l'amplificateur de 30 watts par canal, modèle A-550
- syntonisateur am / fm stéréo, modèle T-550
- magnétophone à cassette stéréo Dolby, métal, modèle D-55M
- table tournante à entraînement direct, modèle PD-15
- haut-parleurs 3 voies de 75 watts chacun, modèle LSK-300

60 WATTS

699⁹⁹\$

PIONEER

ENSEMBLE STÉRÉO
comprenant:

- récepteur stéréo am / fm Pioneer modèle SX-50, puissance de 50 watts par canal, contrôle par ordinateur
- magnétophone à cassette modèle CT-501, métal, Dolby
- table tournante Pioneer, modèle PLS-30, retour automatique
- 2 haut-parleurs, 3 voies, modèle S-730 SANSUI

100 WATTS

799⁹⁹\$

Sansui

ENSEMBLE STÉRÉO
comprenant:

- Amplificateur A-910, puissance de 70 watts par canal
- Tuner, T-910, am-fm stéréo, stations programmables
- Table tournante modèle PD-15 entraînement direct
- Magnétophone à cassette D-69, Dolby B & C
- 2 haut-parleurs Hitachi 4 voies modèle HS-412S, 130 watts, système passif
- meuble en option

140 WATTS

\$999⁹⁹

NOUVEAU SÉRIE NOIRE



MONTREAL 10090, ST-LAURENT 389-3541

NOUVEAU LONGUEUIL
2904, CHEMIN CHAMBLY 651-0070

SHERBROOKE
2144, rue KING OUEST 563-9191

Les photos peuvent différer légèrement des modèles en vente.

PLUS DE 160 LONGS MÉTRAGES EN DIX JOURS

Serge Losique: « Un festival qui ne cède qu'à celui de Cannes »

■ Enorme, gargantuesque, ce neuvième Festival des films du monde qui se déroulera à Montréal du 21 août au 1^{er} septembre! Serge Losique, grand patron du Festival, en dévoilait hier les grandes lignes: plus de 160 longs métrages, promet-il, produits par une cinquantaine de pays différents.

SERGE DUSSAULT

Des cinéastes invités! Jane Fonda et Ann Bancroft à la soirée d'ouverture! D'autres vedettes, dont on donnera la liste plus tard! Une exposition, organisée par Sony dans le cadre du Festival, montrant les techniques les plus poussées en matière de création et de projection d'images! Un festival, soutient Losique, qui ne le cède qu'à celui de Cannes. « Pour le moment... ». Et les films?

« Nous avons tout fait pour amener à Montréal les meilleurs films produits pendant l'année. Tous les genres de cinémas sont représentés. Nous avons déjà 158 films; au moment où je vous parle deux autres s'ajoutent à la liste. Quand débute le Festival, le 21 août, nous aurons probablement de 170 à 175 films au programme. Soit 35 de plus que l'an dernier. Je ne parle que des longs métrages. À ça, il faut ajouter les courts métrages, la section Jeunesse, le Festival du film étudiant et le Marché du film ».

Le Festival comprend cette année cinq sections différentes.

Compétition officielle

■ Il y a d'abord la Compétition officielle.

« C'est le fer de lance du Festival, affirme Serge Losique. Nous avons des cinéastes réputés, comme André Delvaux, Zanussi, Ichikawa, mais aussi des jeunes cinéastes ».

En compétition officielle: dix-sept films. Et la liste n'est pas complète.

D'où viennent-ils? Massive-



Ivan Passer

ment d'Europe: onze films, dont deux des pays de l'Est (Hongrie et Yougoslavie), un autre de Finlande, et les autres, d'Italie, de Belgique, de France, de Suisse, d'Espagne et de la République fédérale d'Allemagne.

Ensuite? Un film canadien (québécois): le *Matou*, de Jean Beaudin, des films japonais, chinois, australien, néo-zélandais et américain.

Sept personnes composeront le jury, que présidera Ivan Passer: l'actrice canadienne Louise Marleau, la vedette japonaise Toshiro Mifune, le réalisateur français Jean-Charles Tacchella, le soviétique Nikolai Goubenko, le critique espagnol Pedro Crespo. On ne connaissait pas hier le nom du septième membre du jury.

Cette année, les films de la compétition seront projetés à la Salle Maisonneuve de la Place des Arts. Les autres seront présentés, comme d'habitude, dans les cinq salles du Parisien.

■ La section Hors concours comprend 42 longs métrages. C'est la section, pourrait-on dire, des cinéastes arrivés. « La section de prestige, dit Serge Losique ».

Là se retrouvent les Godard (*Défective*), Claude Lelouch (*Partir, revenir*), Nicolas Roeg (*Insurrection*), Jacques Doillon (*la Vie de famille*), Masaki Kobayashi (*le Procès de Tokyo*), Alain Tanner (*No Man's Land*) et Zulawski (*l'Amour braque*), pour ne nommer que ceux-là.

C'est dans cette section que, traditionnellement, le Festival des films du monde présente le film gagnant du dernier Festival de Cannes. Il s'agit cette année



FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

de *Papa est en voyage d'affaires*, d'Emir Kusturica, battant pavillon yougoslave.

Dans cette section se trouve aussi, en primeur mondiale, un film canadien: *Visage pâle*, de Claude Gagnon.

À cette section se greffe la « présentation spéciale » de *Night Magic*, de Lewis Furey et de *Adieu Bonaparte* de Youssef Chahine. Et les films d'ouverture (*Agnes of God*, de Norman Jewison) et de clôture (*Creator* d'Ivan Passer).

Cinéma hongrois d'aujourd'hui

■ Chaque année, le Festival des films du monde rend hommage à un pays en particulier. Dans la section Cinéma hongrois d'aujourd'hui, on verra des films de Peter Bacsó (*Quelle heure est-il, M. le réveil-matin?*), Istvan Szabo (*Colonel Redl*), Laszlo Szabo (*Salve pour un buffe noir*), Guy-la Maar (*Caprice en transit*), Laszlo Lugossy (*Fleurs de chimère*), Janos Kovacs (*l'Hom-*

me idéal pour une mission délicate), Andras Kovacs (*la Comtesse rouge*), Guyla Gazdag (*le Voyage organisé*) et Livia Gyarmathy (*Un peu de toi et un peu de moi*).

Cinéma d'aujourd'hui et de demain

■ Quatrième section: Cinéma d'aujourd'hui et de demain.

« Malheureusement, cette section passe souvent inaperçue, déplore Serge Losique. Pourtant, elle est comme le laboratoire du cinéma de demain. Là se trouve la force dynamique du cinéma. Là se trouve vraiment l'avenir du cinéma ».

C'est aussi la section la plus considérable: plus de 70 longs métrages! Venus d'une trentaine de pays différents. Il y a là, par exemple, le *Choix d'un peuple*, du Québécois Pierre Mignault, documentaire dont Serge Losique disait hier le plus grand bien. Il y a aussi deux longs métrages de l'Office National du Film, *Dark Lullabies* d'Irene Lilienheim Angelico et *Abbey Jack Neidik*, et 90 Days de Giles Walker.

Cinéma d'Amérique latine

■ Cinquième section: Cinéma d'Amérique latine. Un cinéma d'un vitalité extraordinaire, dit Serge Losique. La section comprend dix-neuf longs métrages venus d'Argentine, du Pérou, du Brésil, de Colombie, de Bolivie, de Cuba, du Mexique et Venezuela.

À ces sections s'ajoute, pour l'Année de la jeunesse, une section consacrée aux cinéastes de quinze à vingt-cinq ans. Et le Festival du film étudiant habituellement indépendant du Festival des films du monde.



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Serge Losique

Quand et où acheter ses billets?

■ Quand et où acheter les billets du Festival des films du monde?

Dès maintenant si l'on veut se procurer un laissez-passer (\$100) permettant d'assister à toutes les projections de 9 heures à 17 heures. Valable pour le Parisien et la Place des arts.

Dès maintenant si l'on achète un livret (\$40) dont les dix coupons seront échangeables au moment du Festival contre des billets de son choix. Valable seulement pour les projections du Parisien.

Où se procurer laissez-passer

et livrets? Au guichet du cinéma Parisien, rue Ste-Catherine (métro Place des Arts).

■ Les billets achetés à l'unité (\$5) ne seront pas disponibles avant le 17 août. On pourra se les procurer au Parisien (pour tous les films en dehors de la compétition) ou à la Place des Arts (pour la compétition officielle).

■ Les billets (\$10) pour les films d'ouverture et de clôture seront bientôt disponibles au guichet de la Place des Arts.



Louis Lortie

FESTIVAL DE LANAUDIÈRE

Louis Lortie et I Musici attirent 700 spectateurs

Festival de Lanaudière, Église St-Jacques-de-Montcalm.
I Musici de Montréal, dir. Yuli Turovsky. Soliste: Louis Lortie, pianiste.
PROGRAMME VIVALDI: Concerto pour orchestre en ré mineur, RV 127; Concerto pour orchestre en sol majeur (alle ruffica) RV 151; MOZART: Concerto No 12 en la majeur, K.414; Soliste: Louis Lortie, piano; SHOSTAKOVITCH: Symphonie de chambre en la bémol majeur, Op. 118-A; MOZART: Concerto No 14 en mi bémol majeur, K.449; Soliste: Louis Lortie, piano.

YVES-G. PRÉFONTAINE collaboration spéciale

■ Une foule de près de sept cents personnes s'est déplacée à Saint-Jacques-de-Montcalm, mardi soir, afin d'entendre deux entités musicales qui font énormément parler d'elles actuellement: l'orchestre de cham-

bre I Musici de Montréal, âgé de deux ans à peine, et Louis Lortie qui n'en finit plus de nous éblouir et de nous émuouvoir.

On a fait appel à Louis Lortie, non pas pour un concerto, mais pour deux... qu'on pourra, sans doute, trouver à moyen terme, chez les disquaires puisque, tel que cela était prévu déjà depuis quelques temps, la compagnie Chandos endisquera ces œuvres dans les jours qui viennent.

Nous avons eu l'occasion d'entendre, cet été, cinq, six ou sept concertos de Mozart (au piano) — jamais dans des conditions idéales — et c'est sans doute cette semaine que nous avons entendu le plus de musique. Lortie jouait la semaine dernière de façon ex-

trêmement raffinée avec l'OSM; mais cette fois il s'est surpassé. Les deux oeuvres de Mozart ont été jouées avec une sensibilité accrue. Toujours présentes la délicatesse du toucher, la subtilité et la recherche des timbres (contrairement à ce que j'ai déjà dit: oui, le Bösendorfer peut sonner doux...) et surtout peut-être, et c'est sans doute ce qui explique la grande qualité de son jeu, une très grande communion avec l'esprit du compositeur et le texte musical. Mozart lui sied à merveille et sait donner à ses œuvres leur dimension réelle.

I Musici

L'ensemble I Musici, composé d'une quinzaine de musiciens (ce qui est amplement suffisant soit dit en passant pour soutenir Mozart), participait à ces concertos dans le même esprit que le soliste. Mis à part quelques flottements et problèmes de justesse, particulièrement chez les violons, mis à part également un certain maniérisme au moment où l'orchestre joue seul (particulièrement dans le concerto en la majeur), I Musici a su lui apporter un appui efficace et a collaboré entièrement à ses exécutions.

La symphonie de chambre de Shostakovitch en la bémol majeur, comme toutes les œuvres de ce compositeur, si on les juxtapose à Mozart, peut ne pas se laisser aborder facilement. Personnellement, je suis souvent très pris par cette musique; certains quatuors à cordes sont hallucinants. Je découvrerais cette œuvre, mardi en me disant... quand même, ça n'est peut-être pas l'endroit... Pfluit... pas du tout: la musique a eu raison de la dureté, de l'inconfort le plus total des bancs de cette église. Menée avec assurance, cette page en quatre mouvements a rejoint directement les sphères les plus profondes d'un auditoire conquis, voire ensorcelé.

Vivaldi ouvrait le concert: trois courts concertos pour orchestre; des hors-d'œuvre livrés et reçus comme tel, c'est-à-dire qu'ils ont été présentés sans prétention aucune et engloutis avec plaisir dans l'attente d'un plat plus consistant...

que le théâtre est à Stratford.

Dans une quinzaine de jours, on se rendra aux États-Unis, voir comment cela fonctionne, voir les aménagements et les réalisations; l'étude de faisabilité ci-haut citée se réalisera dans les trois prochains mois. Elle aura pour objet de déterminer le lieu, les dimensions, les modalités de construction, éclairages, amplification, stationnement, etc., bref tout ce qui fait que ça marche... ou pas. L'idée mijote dans les esprits depuis plus d'un an; si tout va bien ce rêve pourrait devenir réalité dès la saison 87.

Le CRTC renouvelle les permis de Radio-Québec jusqu'en 1990

■ Le Conseil canadien de la radio et de la télévision (CRTC) a renouvelé pour une période de cinq ans les permis de Radio-Québec et de ses douze stations émettrices. Ce renouvelle-

FLORIAN BERNARD

ment est toutefois assujéti à certaines conditions que Radio-Québec devra respecter intégralement, notamment celle de ne pas accroître davantage son pourcentage d'émissions non-éducatives.

Le CRTC s'était inquiété depuis

un certain temps du débordement de la télévision conventionnelle de la programmation de Radio-Québec. L'analyse de la grille horaire depuis 1980 avait indiqué une hausse de 10 p.cent des émissions dites conventionnelles. Cette analyse avait toutefois indiqué que le pourcentage des émissions strictement éducatives n'avait jamais représenté moins de 70 p.cent de l'ensemble de la programmation.

Radio-Québec a également obtenu l'autorisation d'inclure de la publicité dans sa programmation à la condition qu'il s'agisse d'une

commandite de « prestige » limitée au nom, au logo et au slogan du commanditaire. En outre, cette publicité devra figurer en début et en fin d'émission seulement. Les dirigeants de Radio-Québec se sont engagés à revoir tout le dossier de la publicité dans deux ans et à le soumettre au CRTC.

Enfin, Radio-Québec pourra se lancer dans la co-production avec d'autres réseaux, d'autres pays ou d'autres corporations.

Depuis 1981 le CRTC avait renouvelé les permis de Radio-Québec pour de courtes périodes seulement.

SELON L'ATTACHÉ DE PRESSE DU MINISTRE CLAIR

Un « Live Aid » québécois: l'un des 3 500 projets à l'étude...

■ « Un Live Aid québécois? C'est l'un des 3 500 projets à l'étude dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse, mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. Nous n'avons donc pas à commenter ce qui n'existe pas encore... ».

LILIANNE LACROIX

Selon Sylvain Vaugeois, l'attaché de presse du ministre Michel Clair, le gouvernement du Québec devrait rendre, la semaine prochaine seulement, sa décision de verser ou non une subvention de \$300 000 pour l'organisation d'un super-spectacle qui serait produit par l'Association pour la diffusion et la promotion des arts et de la culture québécoise (ADPAC) et dont les profits iraient à la Fondation Québec Afrique Inc., pour lutter contre la famine en Éthiopie. Le spectacle, prévu pour septembre et qui pourrait avoir lieu sur le Mont-Royal réunirait à nouveau les artistes qui ont participé, pour la même cause, à l'enregistrement de la chanson « Les Yeux de la faim ».

Certaines divergences

Il semble toutefois que certaines divergences de vues entre les deux organismes impliqués menacent présentement le projet. « Nous avons déjà invité les deux organismes à s'entendre et à nous faire des propositions concrètes », explique Vaugeois.

Il est évident que le gouvernement hésitera à subventionner un projet dont les deux partenaires semblent en désaccord.

« Il est urgent que nous en arrivions à régler ces petits détails le plus rapidement possible pour ne pas mettre le projet en danger, explique Normand Latourelle, président de l'ADPAC, surtout que le gouvernement n'a pas dû apprécier de se faire torturer le bras avec l'annonce qu'ils s'approprieraient à subventionner notre projet. Rien n'a encore été confirmé. Nous avons présenté le projet il y a huit mois au gouvernement. Les artistes ayant déjà collaboré avec la Fondation Québec-Afrique pour le disque, nous avons trouvé tout naturel de faire appel à eux pour récolter les fonds. Mais il semble que la Fondation, en plus de toucher les sommes d'argent, voudrait organiser le spectacle ».

Gilles Courtemanche, vice-président de la Fondation, s'en

défend bien: « Nous n'avons ni le temps, ni les moyens de nous lancer dans une véritable organisation. Dans le fond, nos véritables divergences en sont de concepts, d'approche... ».

La Fondation, par exemple, préférerait un spectacle de moindre envergure, mais qui rapporterait à coup sûr tandis que l'ADPAC favoriserait plutôt un méga-projet sur la montagne malgré le risque que présentent les conditions atmosphériques.

« Il n'y a toutefois pas de véritable problème majeur. Disons seulement qu'on a tendance à être un peu moins audacieux. Mais le projet nous tient énormément à coeur. Nous avons d'ailleurs en tête quelque chose de similaire depuis l'enregistrement du disque », tient à préciser Courtemanche.

Joliette: un nouveau Stratford?

■ À l'entracte, une conversation avec Paul Dupont-Hébert, directeur-général du festival de Lanaudière, me confirmait ce que j'avais appris de façon informelle. Le gouvernement fédéral (en accord avec le gouvernement provincial), a accepté de consacrer quelques dizaines de milliers de dollars à une étude. Celle-ci permettra d'établir si, oui ou non, Joliette deviendra plus ou moins le pendant de Stratford ou encore de Tanglewood...

Ce lieu qui ne serait fréquenté

et exploité que l'été rejoindrait, dans l'esprit des responsables du festival, plusieurs disciplines: la musique, bien sûr, mais aussi le théâtre (Jean Duceppe est vivement intéressé à s'intégrer à ce projet; on se rappellera que le théâtre des Prairies est disparu depuis deux ans...), puis, pourquoi pas, le ballet, à l'occasion, et l'opéra.

Un ministre d'Ottawa, Marcel Masce, qui a toujours été très près du festival de Lanaudière, a même déclaré qu'on pourrait faire de la musique à Joliette, ce

CHOIX D'ÉMISSIONS par MARIO FONTAINE

15:00 (3) (1) (1) — Honneur aux soaps

Les Américains organisent des galas pour tout et rien. Cet après-midi, ce sont les meilleures émissions de la programmation de jour qui sont honorées. Avec les soaps en tête de liste pour rafier les premiers prix.

19:30 (2) (1) (1) — «Oliver»
Un très joli film, construit à partir du roman de Dickens.

22:50 (2) — «Moi y'en a vouloir des sous»
Une satire mordante sur

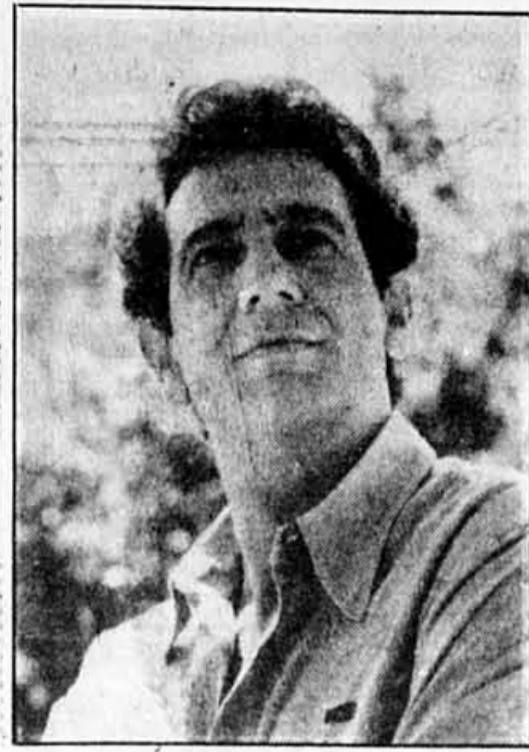
le pouvoir de l'argent. Un film un peu décousu par moment, mais émaillé de bons gags.

HORAIRE RÉVISÉ

18:30 (1) — Forum

«Les médias accordent-ils trop d'importance au sport?»

20:00 (1) — Station Soleil
Inv.: Max Paul, Nicole Croisille, Serge Lancy, Dr Hélène Lamontagne, Pierre Ménard.



Plácido Domingo au Forum le 19 août

Plácido Domingo sera en spectacle au Forum de Montréal, le lundi 19 août à 20 h. Les billets seront en vente à compter de demain, 10 h, aux guichets du Forum et à tous les comptoirs ticketron. Plácido Domingo considéré comme l'un des plus grands ténors au monde se produira en compagnie de quelque 150 chanteurs, danseurs et musiciens dans une production de Antologia de la Zarzuela.

Le Reine Elizabeth

ARTHUR

POP-AIDS
DINER-SPECTACLE
À PARTIR DE 28,75\$

THÉÂTRE • VARIÉTÉS • GŒURMANDISES présente

LA CÉLÈBRE COMÉDIE MUSICALE DE ALAN JAY LERNER FREDERICK LOEWE d'après le roman de Colette

Une comédie musicale bilingue au Arthur Café Baroque de l'Hôtel Reine Elizabeth

avec **BERNARD MENY** MARGOT CAMPBELL, Martine Pothier, Cécile Neri, Christine Paquette, Danielle Godin, Marie Bertrand, Sylvain Bellemare

Chorégraphie: Dominique Lefebvre
Musique: Philippe Grenier
Costumes: Mireille Yachon
Décor: Raymond Piché

Admission: \$5
Samedi: \$8
Début de spectacle: 21h00
Dimanche: 20h00
Poste: 2227, 2228 ou 2230

Pour renseignements et réservations appeler au 861-5511
Poste 2227, 2228 ou 2230

Hôtels CN

Les productions de Café-Concert La Belle Époque inc.

Record d'assistance aux concerts de l'OSM

Pendant les mois de juin et de juillet, plus de 250.000 personnes se sont déplacées à Montréal et aux environs pour voir et entendre l'Orchestre symphonique de Montréal dans ses concerts d'été, fait sans précédent dans l'histoire de l'OSM. Ce total représente une augmentation de 50 p. cent sur l'assistance totale de l'été dernier, alors que l'OSM avait joué devant plus de 170.000 spectateurs, a fait savoir un porte-parole de l'orchestre.

Les concerts Brador présentés à Laval et au parc Ahuntsic ont, à eux deux, at-

tiré plus de 175.000 spectateurs cette année, alors que le festival Mozart Plus à la basilique Notre-Dame, commandité par la compagnie Power Corporation du Canada, faisait salle comble et qu'on devait même y refuser chaque semaine des centaines d'amateurs.

L'OSM a aussi obtenu du succès lors des concerts Du Maurier au parc et lors des concerts populaires d'été de la Ville de Montréal, présentés à l'aréna Maurice-Richard.

Les sorties de l'OSM à

Val-D'Or, Joliette, Ottawa et Thetford-Mines, ainsi que sa participation au Concours international de musique de Montréal et au Concert bénéfice pour les Jeunesses Musicales du Canada, s'ajoutent au calendrier estival.

Le mois d'août est consacré à la période des vacances des musiciens et l'OSM reprendra ses activités en septembre. Charles Dutoit, directeur artistique de l'orchestre, dirigera les premiers concerts de la 52^e saison, les 25 et 26 septembre à la salle Wilfrid-Pelletier, de la Place des Arts.

Un amour de décorateur

MICHEL FORGET
Normand Chouinard
Michèle Deslauriers
Ghislain Tremblay
Sophie Faucher

Texte original: Harvey Parker
Adaptation: Pierre Labadie
Mise en scène: Jean Faucher

SUPPLÉMENTAIRE DIMANCHE 4 AOÛT

LE PATRIOTE DE STE-AGATHE Jusqu'au 1^{er} sept.

Mer. au ven. 20h30 - \$13.
Sam. 19h30 et 22h - \$15.
Sortie 93 de l'autoroute des Laurentides
RÉSERVATIONS: (819) 326-3655
Ligne directe de Montréal: 861-2244
Commandes téléphoniques
Cartes Visa/Master Card

«Excellents comédiens. Un bon moment de théâtre.» P. Grimaldi
«On rit beaucoup, souvent aux éclats, vous ne vous ennuyez certainement pas!» Journal de Montréal

DONALD K. DONALD EN COLLABORATION AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL PRÉSENTENT

PLÁCIDO DOMINGO

CHANTANT LA MUSIQUE DE SON PAYS

AVEC ANTOLOGIA DE LA ZARZUELA

DIRECTEMENT DE MADRID
UNE DISTRIBUTION DE PLUS DE 150 PARTICIPANTS DANS LES SCÈNES DES PLUS CÉLÈBRES ZARZUELAS. UN GRAND SPECTACLE DE THÉÂTRE LYRIQUE, DE MUSIQUE ET DE DANSE.

CONÇU ET MIS EN SCÈNE PAR JOSE TAMAYO
UNE PRODUCTION DE MEL HOWARD

LUNDI, 19 AOÛT - 20:00H
FORUM DE MONTRÉAL

Billets \$50 - \$35 - \$25, en vente à compter du 2 août à 10:00 A.M. aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron.

(PLUS FRAIS DE SERVICE À CERTAINS GUICHETS)

LES THÉÂTRES D'ÉTÉ DU QUÉBEC

QUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU INC.: «DEUX ET DEUX FONT SEXE» dès le 26 juin de Richard Harris et Lucie Darbon. Un vaudeville époustoufflant avec Louise Rémy, André Cousineau, Lucie Papineau, Robert Maltais, Jean Ricard et Yvan Canuel. Rés.: 1-456-3224. Du mardi au ven. 20 h 30, sam. 19 h. Transcanadienne (40 ouest) ou (2-20) sortie 17.

MONTRÉAL

ARTHUR CAFÉ BAROQUE: «GIGI». Une production du Café concert la Belle Époque, comédie musicale. Mise en scène: Philippe Grenier avec Pascal Rollin et Margot Campbell. Mer. au ven. 21 h, sam. 19 h 30 et 22 h 30, dim. 20 h. BilleTS \$8,00, sam. \$10,00. Forfaits dîner-spectacle à partir de \$28,75. Arthur est situé dans le Grand Hall de l'hôtel Reine Elizabeth. Rens. ou rés. 861-3511 poste 2227, 2228, 2230

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN: «LE SEXE C'EST PAS TOUJOURS ROSE» «fantaisie comico-sexo-dramatique» de et avec Angeline Parent, Ghislaine Tremblay, M.E.S. R. Wagner, cost. Saintonge. Dès 26 juin, mer. au dim. 20h30, 4303, St-Denis, (métro Mt-Royal). 843-4384.

LE THÉÂTRE DE LA GALERIE: «APPARTEMENT À LOUER». Comédie à sketches de Daniel Audet, m.e.s. Claude Côté avec Claude Côté, Monique Fournier, François Bartege. (Salle climatisée) 6968 St-Denis (métro Jean-Talon) 277-0806. Jeudi au dim., 20h, 20 juin au 1^{er} sept.

ESTRIE

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: «LE TESTAMENT». Comédie de Marcel Dubé avec Edgar Fruiter, Guy Nadon, Diane Lavallée, Daniel Godouas, Marjolaine Hébert, Thomas Gratton, Pascale Montpetit, Benoît Aumois, Daniel Valcourt, M.e.s. Jean-Louis Millette. Du mar. au ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h 30, dim. 20 h. Eastman, aut. (10) Cantons de l'Est, sortie 106, Rés. MtL 845-0917, Archambault (+75) 849-6201. Eastman (514) 297-2860 ou 297-2862. Après le théâtre, au «Chat Gris», Joël Denis.

VICTORIAVILLE

THÉÂTRE DE LA CHEVRERIE: «BROUÈ» comédie de Claude Meunier, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Louis Saio, Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier. Avec la compagnie de tournée: Guy Mignault, Marcel Leboeuf et Patrice L'Écuyer. M.E.S.: Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier. Merc., jeu., ven. 20 h 30, sam. 19 h et 22 h. St-Fortunat, cté Richmond, route 20, sortie 228, route 263 sud. Rés. (819) 344-2402 ou (418) 428-3797.

RIVE-SUD

AUBERGE BROMONT: «ÇA S'PEUX-TU!». En souper-théâtre avec Réjean Wagner et Jacqueline Payette du 1^{er} août au 1^{er} septembre, jeudi au dim. 45 min. de MtL. S. 78 de l'aut. 10. Forfait séjour-théâtre disp. (514) 534-2200, 1-800-363-8920.

AUBERGE NATIONALE: «C'EST PAS UN SYPHON, C'EST MON FRÈRE...» comédie de Pierre Légaré avec Paul Dion, Gilbert Damas, Carole Séguin, 15 juin au 31 août, 21 h. Place du Marché St-Jean-sur-Richelieu. (514) 346-6819.

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE: «LES MENSONGES DE PAPA». Création québécoise de Jean-Raymond Marcoux, m.e.s. Gilbert Leppage. Avec Janine Sutto, Mireille Deyglin, Vincent Bilodeau, Richard Blaimert. 18 juin au 24 août. Mar. au ven. 21 h, sam. 19 h et 22 h. St-Marc-sur-Richelieu JOL 2E0, sortie 112, rte 20. (514) 584-2271.

LA RELÈVE À MICHAUD: «LES GARS». Comédie de Jean Barbeau avec Claude Michaud, Michel Dumont, J.P. Chartrand et Esther Lewis. M.e.s. C. Maher. St-Mathieu-de-Beloil, Rte 20, sortie 105. Tél. 464-0089.

THÉÂTRE ARC-EN-CIEL: «COEUR À COEUR». Comédie sur le couple avec Guy Bouchard et Danyelle Belzile, du 3 au 31 août les sam., à 21 h, 1305, St-Jean-Baptiste O. rte 138 dir. Huntingdon, Ste-Martine bar, bouffe, terrasse 1-427-2695.

THÉÂTRE CALIXA-LAVALLÉE: «JAMAIS DANS 100 ANS». Comédie musicale de Maurice Côté et François Harel. 10 comédiens sur scène, mer. au ven. 20h30, sam. 19h30 et 22h. «Prix spéciaux pour groupe». Dès 21 juin. Autoroute 30, sortie 149. (514) 583-6273.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR:

À L'INTÉRIEUR, à 19h30, 19 juin au 1^{er} sept. «LA PETITE BOUGRAISE» de Christian Bedard avec France La Bonté. Comédie dramatique relatant les hauts et les bas dans la vie d'une jeune obèse. À L'EXTÉRIEUR, à 21h30, 21 juin au 1^{er} sept. «L'ÎLE DE RES» de Richard Blackburn. Allegorie, son et lumière pour marionnettes géantes de 7 à 70 pieds de hauteur. Relâche les lundis et mardis. 611, Rang de la Carrière, Upton. S. 147 aut. 20. (514) 549-4617. Spéciaux groupes.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE: (Grande de sœurs) «LA MÉNAGÈRE APPRI-VOISÉE» comédie de Yvon Brochu, M.E.S. Gaëtan Labrèche avec Gaëtan Labrèche, Sylvia Gariépy, Jean-Guy Viau, Hubert Loiselet, Hélène Reeves, mardi au ven. 20h30, sam. 19h. Piece, buffet, vin à volonté, musique, danse. Mardi au ven. 14,00\$, sam. 15\$. Rés.: 861-4938 - 460-3033.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT (ÎLE CHARRON): «OSCAR» comédie vaudeville de Claude Magnier, M.E.S., Jean Dalmain avec Jean Dalmain, Marthe Choquette, Réjean Lefrançois, Gilbert Cormois et autres, 18 juin au 24 août, mardi au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30. Rens. et rés.: (514) 651-5250. Prix spéciaux pour groupes.

THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: «VOYAGES DE NOCES»: Comédie de Pierre Légaré avec André Montmorency, Danielle Fichaud et Robert Marier. Jusqu'au 31 août du mardi au ven. 21 h, sam., 19 h. 190, rue Laurier, St-Jean-sur-Richelieu, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 22 (514) 346-6819.

THÉÂTRE DU FORT (CHAMBLY): «MOUSSE» Comédie de Clément Desrochers, Denise Guenette, Michel Rivard, Louise Roy avec Sylvie Germain, Marie-Josée Leroux, Thérèse Perreault, 10 juil. au 31 août, mer. au sam. 20h30. 658-1943.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-OURS: «GROS LOT À ST-RIEN» comédie de Robert Laplante, Yves Sénécal. 21 juin au 8 sept. mer. au dim. 20h30 (785-2732) Route 20, sortie 113, direction Sorel.

THÉÂTRE MOLSON: «LES LARRONS FONT L'OCCASION». Comédie avec Roger LeBel, Denise Proulx, André Cartier, René Gagnon, José LaBasière, Adèle Reinhardt, M.E.S. S. Dharvernas, P. St-Amond, 21 juin au 31 août, mardi au samedi. 10, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. Rés. (514) 584-2223.

DRUMMONDVILLE

CAFÉ-THÉÂTRE DU FAUBOURG DES FORGES: «LA DUCHESSE DE LAN-GEAIS» Comédie de Michel Tremblay, avec Claude Gai. 27 juin au 31 août, du jeudi au sam. 336, Lindsay, Drummondville. Rte 20 direction Québec, sortie 177 (Drummondville centre-ville), boul. St-Joseph jusqu'à Damos, à gauche jusqu'à Lindsay. Tarifs de groupe et forfaits souper-théâtre. 1-819-477-4936.

THÉÂTRE LES ANCIÈTRES: (ST-GERMAIN) «UN CONCOMBRE DANS LES PATATES» comédie de George Dor avec Claude Marquis, Sylvia Côté, France Beucher, Marc Labrèche. Transcanadienne 20, sortie 170, près de Drummondville. (819) 395-2253.

LE THÉÂTRE DU PARC: «LE TEMPS D'UNE POIRÈ» de Jean Barbeau, avec Gilles-H. Latour, Renée Biron, Michel Beaudet et Gisèle Bourret. 27 juin au 31 août, mer. au sam. 819-477-3636.

SHAWINIGAN

CENTRE CULT. DE SHAWINIGAN: «PROVISEX» Comédie de Jean-Pierre Bélanger avec Andrée Boucher et J.-P. Bélanger m.e.s. de Pierre Claveau. 19 juin au 17 août, mer. au sam. Shawinigan, aut. 55, sortie 217. (819) 539-5333.

SOREL

THÉÂTRE CHENAL-DU-MOINE: «LE GRAND TRAITEMENT». Comédie de Marie-Thérèse Quinton avec Raymond Bouchard, Suzanne Champagne, René Richard Cyr, Michel Daigle. M.E.S. Claude Maher, 11 juin au 24 août, mar. au sam., 1645, ch. Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel. Rés. (514) 743-8446.

QUÉBEC

BEAUMONT ST-MICHEL: «DRÔLES DE VALENTINS» Renée Girard, Reynold Bouchard, Annette Garant, Katerina Mousseau, Charles Vinson M.E.S., S. Davernas, jusqu'au 31 août, mar. au sam., Rte 132, St-Michel-de-Bellechasse. (418) 884-2839.

BASSES LAURENTIDES

THÉÂTRE CATHERINE BLANCHE: «CRIE PAS APRES MOI...» Comédie musicale Olivier, Steve Fiset, Luc Meloche, Suzy-Anne Clermont, Normand Deloges et Catherine Blanche. M.E.S. Jean-Paul Leclerc, son et lumière Sylvain Moreau, bar. 7 juin au 1^{er} sept. mer. au ven. 20h, sam. 20h, 22h30, dim. 20h. 3243, 5e Av., Rawdon. Rte 25 nord. (514) 834-4744/3243.

LE CABARET-THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN: (salle 1) «BIENVENUE AUX DAMES LADIES WELCO-ME» de J.R. Marcoux avec Marc Gélinas, Guy L'Écuyer, Pierre Collin, Marie-Hélène Fontaine, Isabelle Miquelon, Réjean Guenette, Gildor Ray. 248, Rang des Continuations, St-Esprit, 839-6105, 589-4552, du 21 juin au 31 août (du merc. au sam.)

LE CABARET-THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN: (salle 2) «UNE BOÎTE À SURPRISE» (The tomorrow Box) d'Anne Ghislet / Adapt. Paul Latreille avec Bertrand Gagnon, Frédérique Collin, Marie-Éloïse Berthiaume, Roger Léger, Jocelyne Tardif. 248, Rang des Continuations, St-Esprit, 839-6105, 589-4552, du 26 juin au 31 août (du merc. au sam.)

THÉÂTRE MALENFANT: «FOLIES DES ANNÉES FOLLES». Comédie musicale avec Sylvie Legault, Denis Brassard, Danielle Hatte, Yvan Clerc, Sylvie Boudreau. 28 juin au 31 août, mar. au sam., 734, St-Jean-Baptiste, Terrebonne, route 25 Nord, sortie 17E. (514) 492-0165.

LAURENTIDES

CENTRE CULT. DU LAC MASSON. «J'ME SENS DRÔLE», comédie de Gilles Chartrand, Marc Legault, Isabelle Lajeunesse, M.E.S., Marc Legault. Du 19 juin au 31 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30. Ste-Marguerite du Lac Masson, Mtl.: 861-3988, (514) 228-2513.

LE CHANTECLERC: «CT À TON TOUR LAURA CADIEUX». Comédie de Michel Tremblay, avec Manon Gauthier. Du 12 juin au 1^{er} septembre, mercredi au dimanche. Chemin Chanteclerc à Sainte-Adèle. Autoroute des Laurentides, sortie 67. Prix de groupe et forfaits souper-théâtre. Rens. en région 229-3322 sans frais 1-800-363-2452.

MANOIR DU LAC LACERNE: «GAI FROUFROU». Folle comédie d'Yvon Brochu avec Rose Ouellette «La Poudre», Louis Lajoie, Daniel Matte. Ste-Marguerite - Autoroute des Laurentides - sortie 69. 1-514-228-2511. 1-800-363-3620.

MONT-AVILA: «WAITER!» comédie de Pierre Légaré avec Raymond Cloutier, Danielle Proulx, Henri Chassé. Dès le 5 juillet. Merc., jeu., ven. 20h30, sam. 19h30 - 22h30. Autoroute des Laurentides, sortie 58. Rés.: Montréal: 861-6578. Mont Avila: 227-2603.

THÉÂTRE STE-ADELE: «LA DANSE DES BABOONS». Comédie avec Jacques L'Heureux et Linda Sargini. M.E.S. Lorraine Pintal. 18 juin au 31 août, mar. au sam., 1069, boul. Ste-Adèle, sortie 67, autoroute 15. Rés. (514) 279-2454, directe 435-7333.

THÉÂTRE DU DIVERTISSEMENT SAINT-SAUVEUR: «LE DERNIER DES DON JUAN». De Neil Simon avec Richard Niquette, Diane St-Jacques, Johanne Fontaine, Françoise Lemieux. Du mar. au ven., 20h30, sam., 21h. Autoroute des Laurentides, sortie 60. Rés. (514) 227-4671. Ligne directe: 1-800-363-3669.

THÉÂTRE ST-DONAT: «ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE». Création de Jean Barbeau, avec Yvan Thiboutot, Claude Préfontaine, Michèle Craig et Sylvie C. Beaudoin. Mar. au sam. 20h30. (819) 424-1433.

La télé commerciale fera son apparition en France

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a autorisé hier la création, dans les prochains mois, de deux chaînes de télévision commerciales, financées par la publicité, qui s'ajouteront aux trois chaînes d'Etat et à la chaîne payante à vocation privée, Canal Plus.

Selon M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux Techniques de la communication, qui a annoncé cette décision à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire, 40 à 50 télévisions locales seront également créées à terme sur le réseau hertzien.

Enfin, FR-3, chaîne publique partiellement régionale accueillera un programme culturel de

haut niveau éducatif à vocation européenne créé par l'un des pionniers de la télévision française, M. Pierre Desgraupes. Par la suite, ce programme sera diffusé de façon autonome par le futur satellite TDF-1 dont le lancement est prévu pour 1987.

Si l'Etat conserve le monopole de la diffusion en France, tant par satellite que par réseau Hertzien ou par câble, le monopole de la production est désormais rompu. L'exemple avait été donné à l'automne dernier avec la création de Canal Plus, chaîne captable grâce à un décodeur payant, produite par le groupe national de publicité Havas.

James Bond menace des journalistes de mort

PARIS (AFP) — Une dizaine de journalistes ont porté plainte lundi et mardi pour protester contre les menaces de mort que leur a envoyées anonymement une agence publicitaire soucieuse de promouvoir de manière originale le prochain film de James Bond, a-t-on appris de bonne source mardi à Paris.

Deux cent journalistes parisiens avaient eu lundi la surprise de trouver dans leur courrier quotidien une balle de 22 long rifle accompagnée d'une menace de mort: «La prochaine n'arrivera pas par la poste. A demain».

Le lendemain, ils avaient reçu un autre message signé «un ami», les avertissant que leurs vies étaient en danger et qu'ils devaient téléphoner au 369 00 07. Le numéro une fois composé, une voix masculine les prévenait: «Ils essaieront certainement de vous éliminer aujourd'hui, votre chance de survie est de 40 p. cent».

Cette même voix demandait aux journalistes de téléphoner à un autre numéro, où ils apprenaient enfin

qu'il ne s'agissait que d'une publicité pour le prochain film de James Bond, «Dangereusement vôtre», qui sortira en septembre sur les écrans parisiens, et pour la reprise d'un film déjà ancien,

«...un Bottin mondain et câblé» pour un film profondément original. Très chic! — HEBDO CINEMA

«Virginie Thévenet, pour sa part, nous démontre avec une application charmante et troublante, avec une fraîcheur perverse, qui révèle un sens piquant de la provocation et du dialogue à la Rohmer, et sur de nouveaux visages, que la pornographie, ou l'érotisme, n'est pas seulement une affaire d'hommes.» — LE QUOTIDIEN DE PARIS

«Virginie Thévenet a en réserve une arme secrète: l'humour. «La nuit porte jarretelles» est un film drôle et intelligent. Virginie Thévenet a de qui tenir elle vient d'inventer le cinéma parisien des eighties.» — PREMIERE

LA NUIT PORTE JARRETTES
UN FILM DE VIRGINIE THEVENET
JEZABEL CARPI
ARIEL GENET
CAROLINE LOEB
EVA JONESCO
DOMINIQUE BESNEARD
LUCILLE BOURBASSE
Dès demain!

PAR LES CRÉATEURS DE "POLICE ACADEMY"

LES ZEROS DE CONDUITE
C'ETAIT IMPOSSIBLE ILS NE L'ONT PAS FAIT
14 ANS
COMMENÇANT DEMAIN!

Le PARISIEN 2 L'AVAL 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 VERSAILLES 1
GREENFIELD PARK PL. 671-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

Version Française
POLICE ACADEMY 2
Dès demain! Au boulot!
BERRI 3 PARADIS 1
ST-DENIS - STE CATHERINE 288-2115 8215, RUE MICHÉLIDA 354-3110 (Version Dolby ou ParadiS)
ASTRE 1 CINE-PARC ODEON 2 CINE-PARC LAVAL 1
1940 LACORDAIRE 327-5001 TRANSCAN SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 AUTO. DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC CHATEAUGUAY 2 CINE-PARC ST-JEROME 2
8 KM DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 661-1310 AUTO. DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 435-4773

James Bond a-t-il enfin trouvé adversaire à sa taille?
Dès demain!
ALBERT R. BROCCOLI Présente
ROGER MOORE
dans l'œuvre de IAN FLEMING
JAMES BOND 007
DANGEREUSEMENT VÔTRE
Version Française de AVIEU TO A KILL
BERRI 1 (Aussi à: St-Hyacinthe, Joliette, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec)
ST-DENIS - STE CATHERINE 288-2115 (Dolby aux Berris, Corlier-Laval)
CARTIER-LAVAL JEAN-TALON & LONGUEUIL 1
226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124 2 RUES À L'EST DE PLEIN 725-7000 PLACE LONGUEUIL 679-7451
CINE-PARC ODEON 1 CINE-PARC CHATEAUGUAY 1
TRANSCAN SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 8 KM DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 661-1310
CINE-PARC LAVAL 4 CINE-PARC ST-JEROME 1 ST-JEROME
AUTO. DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555 AUTO. DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 435-4773 CINEMA REX

«Pas besoin de chercher une gardienne. Voici un film que toute la famille aimera.» — FAMILY CIRCLE
«Les enfants en raffolent. Les parents voudront que leurs enfants les y aiment.» — WOMAN'S DAY
«Les parents qui ont souhaité un film pour enfants de trois à six ans pourront les emmener voir (ce film).» — McCALL'S
«Le meilleur film familial de l'été.» — Jeffrey Lyons, SNEAK PREVIEWS / INN
«Hilarant, imaginaire. Un délice qu'aucun parent ou enfant ne voudra manquer.» — WORKING PARENTS

FOLLOW THAT BIRD
The First Sesame Street movie ever.
Dès demain!
Cinéma du Parc (LaCité) 3575 AV DU PARC 844-9470
GREENFIELD PARK LAVAL
KENT PLACE VILLE-MARIE
6100 SHERBROOKE O. 489-9703 866-0689

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
la presse
au **SPECTRUM**
D E M O N T R É A L
Achetez au comptoir Ticketron du Spectrum les billets pour le Stade Olympique, Forum, Théâtre St-Denis, etc. Comptoir ouvert de 10h à 18h tous les jours et jusqu'à 22h les soirs de spectacles
318 ouest, Ste-Catherine, int.: 861-5851

soirée salsa avec Tito Puente
Spectacle et danse
VEN 2 août 20h30 23h00
ALL STARS membre du Festival 85
REVIVEZ LES PLUS GRANDS MOMENTS DE GENESIS avec PETER GABRIEL (1968-1974) SUR ÉCRAN GÉANT
DEUX HEURES DE SPECTACLE-VIDEO
La Légende **GENESIS**
VEN-SAM 9 et 10 août 19h30 et 22h00

MARCHÉ de la MOTO
24-25 août MIDI
crojy et la presse présentent
GRATUIT LE SPECTACLE DU MOIS
TOP SONART
JEUDI 22 août 21h00

CE SOIR
FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE
1. Marie LACASSE, violoniste
Paul SURDULESCU, pianiste
Saint-Saens, Wieniawski
2. Michel DALBERTO, pianiste
Bach et Liszt
Salle Rolland-Brunelle, CEGEP de JOLIETTE
CE SOIR, 20h30. Billets à la porte 10\$

FEU D'EAU
FIN ET SUITE DES AVENTURES DE «LE PROMENÉ ENCORE PAS LOUÉ NUL»
«On purge bébé» «Hortense a dit j'm'en fous» «Par la fenêtre» «Cibier de poterie»
Music-Hall
COMPLÈT CE SOIR et VENDREDI SOIR
«Une comédie pétillante comme du champagne»
«Francine Grimaldi»
«Une magnifique soirée»
J.P. Sylva, Journal de Montréal
SPECTACLE OU DINER-SPECTACLE
1-373-3262
ST-TIMOTHÉE (ENTRE BEAUBARNOIS ET VALLEYFIELD)

CE SOIR
FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE
1. Marie LACASSE, violoniste
Paul SURDULESCU, pianiste
Saint-Saens, Wieniawski
2. Michel DALBERTO, pianiste
Bach et Liszt
Salle Rolland-Brunelle, CEGEP de JOLIETTE
CE SOIR, 20h30. Billets à la porte 10\$

Cinéma Unis
GUIDE DES MEILLEURS FILMS
AVIS IMPORTANT, PRÉSUMANT DE L'ACCORD DES PARENTS, LES ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS SERONT ADMIS LORS D'UN SPECTACLE CLASSE «14 ANS» PAR LA RÉGIE DU CINÉMA.
LA NOUVELLE CLASSIFICATION SIGNIFIE «GÉNÉRAL» ET REMPLACE MAINTENANT LA MENTION POUR TOUS.

BIRDY
VERSION FRANÇAISE
GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1985
ELYSEE 1 SEM.: 7:00, 9:10

WITNESS
Harrison Ford
VERSION FRANÇAISE
témoin sous surveillance
PARISIEN 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30
GREENFIELD: LAVAL: VERSAILLES: SEM.: 7:20, 9:30
Le PARISIEN 4 L'AVAL 3
GREENFIELD PARK PL. 671-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880

LE MEILLEUR FILM DE DISNEY DEPUIS DES ANNÉES
BLACK CAULDRON
PLUS 70MM DOLBY STEREO
Admission: \$5.50
Adolescents (14-17 ans) avec carte d'identité avec photo: \$5.00
Enfants (13 ans et moins): \$2.50
Carte Age d'Or Cinéma Unis: \$2.50
AUCUN LAISSER-PASSER
LE CINÉMA
M30 BILLY 263-7372 PARIS
STE CATHERINE O. 831-7477

MEL GIBSON MAD MAX BEYOND THUNDERDOME
CAPITOL: 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20 + PALACE: 1:15, 3:20, 5:25, 7:30, 9:35 + KENT: LAVAL: DORVAL: SEM.: 7:15, 9:20 + CINE-PARC DOLLARD: LES PORTES OUVRENT À 7:30. LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE. RADIO AM REQUIS.
70MM DOLBY STEREO
PALACE SEULEMENT
Adultes: \$5.50
Adolescents (14-17 ans) avec carte d'identité avec photo: \$5.00
Enfants (13 ans et moins): \$2.50
Carte Age d'Or Cinéma Unis: \$2.50
608 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL
KENT 2 LAVAL 2
6100 SHERBROOKE O. 489-9703 CENTRE LAVAL 688-7776
CAPITOL DORVAL 3
858 EST. STE CATHERINE 542 0041 8691
PLACE DU GRAND DÉBUTÉ
Cineparc DOLLARD 2
TRANS-CANADIENNE S. 53 884-8447

THE GOONIES
STEVEN SPIELBERG Présente
A KATHARINA DONNER Film
GREENFIELD: 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30
SEM.: 7:00, 9:10 70MM DOLBY STEREO
LOEWS 1
954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
GREENFIELD PARK 3
GREENFIELD PARK PL. 671-6129
LOEWS SEULEMENT
Adultes: \$5.50
Adolescents (14-17 ans) avec carte d'identité avec photo: \$5.00
Enfants (13 ans et moins): \$2.50
Carte Age d'Or Cinéma Unis: \$2.50
AUCUN LAISSER-PASSER
YORK DORVAL 1
1487 ST-CATHERINE O. 937-8978 260 AVE DORVAL 631-6586

COCOON
70MM DOLBY STEREO
YORK: 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30
DORVAL: SEM.: 7:15, 9:30
DORVAL 1
1487 ST-CATHERINE O. 937-8978 260 AVE DORVAL 631-6586

PARISIEN: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40
GREENFIELD: VERSAILLES: SEM.: 6:00, 7:50, 9:40
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 1 VERSAILLES 1
GREENFIELD PARK PL. 671-6129 PLACE VERSAILLES 353-7880

COCA-COLA KID
ERIC ROBERTS
"PURE PLEASURE"
"VERY REFRESHING..."
PALACE 6 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

LE MARQUIS SAMUSE
ALBERTO SORDI
Le démon de la farce
ELYSEE 2 SEM.: 6:30, 9:00

LES NUITS DE NEW YORK
ROD STEWART
LINDA SCHREYER
Le PARISIEN 3 12:50, 2:30, 4:10, 5:50, 7:30, 9:10

EUROPEAN VACATION
Cette année, la plus drôle des familles d'Europe!
PARISIEN: 12:40, 2:30, 4:20, 6:10, 8:00, 9:50 + PALACE 4: 1:00, 2:45, 4:30, 6:15, 8:00, 9:45 + PALACE 5: 12:00, 1:45, 3:30, 5:15, 7:00, 8:45 + CINÉMA DU PARC: KENT: DORVAL: LAVAL: SEM.: 6:00, 7:50, 9:35 + CINE-PARC DOLLARD: LES PORTES OUVRENT À 7:30. LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE. RADIO AM REQUIS.
Cine-parc seulement
«LASSITER»
PALACE 1 LAVAL 1
608 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL CENTRE LAVAL 688-7776
DORVAL 2 Le PARISIEN 1
250 AVE DORVAL 631-6586 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL
KENT 1 Cineparc DOLLARD 1
6100 SHERBROOKE O. 489-9703 TRANS-CANADIENNE S. 53 884-8447

THE MAN WITH ONE RED SHOE
TOM HANKS
PLACE VILLE-MARIE: 12:45, 2:30, 4:15, 6:00, 7:45, 9:30
FAIRVIEW: SEM.: 7:10, 9:20 + CINE-PARC DOLLARD: LES PORTES OUVRENT À 7:30. LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE. RADIO AM REQUIS.
Cine-parc seulement
BUCKAROO BANZAI
PLACE VILLE-MARIE
CINÉMA 1 866-0680
FAIRVIEW 1 Cineparc DOLLARD 3
TRANS-CAN. S. 52 697-8065 TRANS-CANADIENNE S. 53 884-8447

CLINT EASTWOOD PALE RIDER
1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20
PALACE 3
608 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

PRIZZI'S HONOR
JACK NICHOLSON
KATHLEEN TURNER
CINÉMA DU PARC: SEM.: 6:50, 9:10
LOEWS: 1:30, 4:00, 6:30, 9:00
LOEWS 2
954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
Cinéma du Parc 3 (LaCité) 3575 AV DU PARC 844-9470

DANS LES ÎLES

Georges Lamon



Championnat d'aviation

C'est samedi et dimanche, de 9 à 17 h, que se déroule au bassin olympique le championnat canadien d'aviation. On attend quelque 700 athlètes, regroupés dans une quarantaine de clubs d'aviation et venant de toutes les provinces canadiennes. Au total, plus de 70 courses auront lieu dans différentes catégories, dont près de 50 pour les équipes canadiennes, et 21 de compétition, catégorie ouverte. Dans cette dernière catégorie, l'équipe nationale américaine devrait faire une chaude lutte à notre équipe nationale.

Du folklore avec Breton-Cyr

Si vous avez un penchant pour cette tradition orale du folklore québécois et d'origine française, vous entrez sûrement dans la danse avec le duo Breton-Cyr. Aujourd'hui, au Théâtre des Lilas, à 13h30 et 15h30. Il y

en aura pour tous les goûts : chansons à répondre, à boire et à danser. Avec accompagnement de mains, de cuillères et d'osselets. Ils nous feront revivre un riche passé culturel du Québec. Ce spectacle, qui s'adresse surtout aux enfants, ne devrait pourtant pas empêcher les parents d'entrer dans la ronde.

Le Quatuor Encore

La fin de semaine est toujours remplie aux deux théâtres de l'île Notre-Dame. Au Théâtre des Lilas (entrée gratuite), le vendredi 2 août, à 14 h et à 16 h., le Quatuor Encore, un ensemble d'instruments à cordes, interprétera de la musique populaire. Le lendemain, aux mêmes heures, ce sera l'entrée en scène de Joe Bocane, une chanteuse-relève dans le plus pur style rock et du pop. À 20 h, danse sociale avec le Big Band. Le dimanche, toujours aux mêmes heures,

le chœur Ars Philharmonia. A 20 h, danse sociale avec discothèque. Le lundi, 5 août à 14 et 16h, ce sera au tour du MBG Black Community Center, une troupe de danseurs et danseuses noirs.

Martine St-Clair

Découverte dans Starmania, cet opéra rock monté par Michel Berger et Luc Plamondon, Martine St-Clair, présentera ses plus grands succès au Samedi des stars, à 21h30 à la place de l'animation de La Ronde. Marraine du mouvement intégration jeunesse, qui vient en aide aux jeunes défavorisés psychologiquement, la chanteuse, détentrice de deux disques d'or, offrira des chansons pour tous les goûts comme : On va s'aimer, Y de l'amour dans l'air. Ce soir l'amour est dans tes yeux et Je l'aime. Ce

dernier un succès été enregistré avec Nicole Martin.

Succès d'Album 45-85

Le spectacle Album 45-85 remporte toujours un grand succès au Jardin des étoiles de La Ronde

après du public. Spectacle vraiment intéressant, il rappelle la nostalgie de l'époque à bien des visiteurs. Votre droit d'entrée à La Ronde vous permet d'assister sans frais à ce spectacle monté par Michel Gau-

mont, avec des chorégraphies de Peter George, et interprété par un groupe de 11 jeunes, chanteurs et musiciens dont l'une n'est âgée que de 15 ans. Représentations du mardi au dimanche à 16h30, 19h30 et 21h30.

ATTENTION! ATTENTION! LA GRANDE OUVERTURE DU LE BEAUJOLAIS DU NORD

Le 1er et 2 août 1985
La soirée commence à 20 heures
*** attraction spéciale ***
2 soirées seulement



Chanteurs canadiens **MEN WITHOUT HATS**
(« Safety Dance », National 7-3)
45 minutes de Montréal par l'autoroute des Laurentides, sorties 67 et 69
Pour plus de renseignements, appelez au 229-2961
Billets disponibles : Le Beaujolais, Centre-ville, de la Montagne et Maisonneuve ou le Beaujolais du Nord 139, rue Morin, Sainte-Adèle. Introduction Beaujolais du Nord en collaboration avec North East Entertainment



Martine St-Clair au Samedi des stars.

CLUB DISQUE COMPACTE DE MONTRÉAL

Grande ouverture

Pour la première fois à Montréal
VENTE OU LOCATION
de disques au laser ou lecteurs

Venez choisir parmi notre vaste sélection de musique pop — classique — jazz — opéra.

Carte de membre disponible 14\$95

4912, rue Sherbrooke Ouest
484-1105

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

MASK En Version Française CHER 7:00, SAM ELLIOTT 9:30	LES RIPOUX 7:00, 9:15	THE HIT VERSION FRANÇAISE BERRI 5 (G)
La Route des Indes BERRI 1 (G)	LE DAUPHIN 2 SAISON PRÉ-ÉCRITURE 7:00-8:00	CARMEN CRÉMAZIE (G) 2:00, EN 70 MM 8:00
le Flic de Beverly Hills BERRI 2 (G) MONTRÉAL 2	AMADEUS Version Française 8:00 p.m.	NEVOUS DUSPHINK MIU-MIU 4:50, 7:00, 9:10
the LEGEND of Billie Jean 2001 UNIVERSITÉ (G) SQUARE DECARIE 2	TOM SELLECK RUNAWAY "L'ÉVADE DU FUTUR" MERCER (G) aussi 2e film en Version Française	GREMLINS 2e film "ACADÉMIE DE POLICE"
The HEAVENLY KID PARIS 1-15, 300, 500, 700, 900 BROSSARD 2:00, 7:15, 9:15	E.T. L'EXTRA-TERRESTRE en Version Française	S.O.S. FANTÔMES VERSION FRANÇAISE DE GHOSTBUSTERS
SILVERADO Présenté en 70MM	CARTIER-LAVAL 2e film	BACK TO THE FUTURE 2e film

Sam the Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET PLUS CONNU AU CANADA

SAMEDI, LE 3 AOÛT, 9H A.M. SEULEMENT LUNDI, LE 5 AOÛT, 9H30 A.M. SEULEMENT

199 CASSETTE SCÉLÉE DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE
NEW REGIME CASSETTE SEULEMENT
Quantité limitée — une par client

199 CASSETTE SCÉLÉE DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE
BEACH BOYS «CONCERT» CASSETTE SEULEMENT
Quantité limitée — une par client

CASSETTES \$349 À \$699 ET PLUS

GOWAN AU MAGASIN AUJOURD'HUI CENTRE VILLE À 16H.

TITRES CHOISIS TELS QUE:
MADONNA - PHIL COLLINS - RATT - BRYAN FERRY - ROBERT PLANT - ZZTOP - TALKING HEADS - HOWARD JONES - DOORS - DEPECHE MODE - JOHN FOGERTY - ET D'AUTRES!

ARTISTES RECONNUS DONT:
Supertramp - Sting - Bryan Adams - Payolas - Saga - Police - Styx - Chris De Burgh - Herb Alpert - Lee Aaron - Carpenters - et bien d'autres!

SELECTIONS D'ARTISTES ET TITRES INCLUANT:
COREY HART - TINA TURNER - HEART - THE POWER STATION - KENNY ROGERS - HELIX - KIM CARNES - DAVID BOWIE - BEATLES - ET ENCORE PLUS!

ARTISTES CONNUS TELS QUE:
Tom Petty - U2 - Night Ranger - Glenn Frey - Billy Idol - The Who - Triumph - Refugee - Huey Lewis - Beverly Hills Cop - et bien d'autres!

SELECTIONS D'ARTISTES ET TITRES INCLUANT:
Eurythmics - Alabama - Pointer Sisters - Diana Ross - John Denver - Chess - Whitney Houston - Hall & Oates - Air Supply - Nails - et d'autres!

ARTISTES CHOISIS TELS QUE:
Bob Dylan - Wham! - Bruce Springsteen - Paul Young - Neil Diamond - Sade - Alison Moyet - Gowan - Hooters - Til Tuesday - et d'autres!

TITRES CHOISIS TELS QUE:
Lionel Richie - Commodores - Debarge - Mary Jane Girls - Rick James - Diana Ross - Billy Ocean - Marvin Gaye - Stevie Wonder et bien d'autres!

TITRES CHOISIS TELS QUE:
TEARS FOR FEARS - DIRE STRAITS - CHINA CRISIS - KOOL & THE GANG - ANIMATION - NEW ORDER - BON JOVI - DEF LEPPARD - SIMPLE MINDS et bien d'autres!

Investez maintenant sur une AIGUILLE EN DIAMANT sans condition pour un an. Chez SAM seulement aussi peu que **\$399** Aussi pointu que la tête de SAM.

CES CASSETTES SONT EN VENTE AU PRIX ANNONCÉ OU MOINS CHEZ TOUS LES SAM THE RECORD MAN DE MONTRÉAL, TANT QU'IL Y EN AURA, DU 1er AU 8 AOÛT, UN PAR CLIENT.

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au mercredi, de 9h30 à 18h.
Jeudi et ven. de 9h30 à 21h. Samedi, de 9h à 17h.

399, STE-CATHERINE OUEST (MÉTRO P.-D.-A.)
6982, St-Hubert/Centre d'achats Beaconsfield/Centre Rockland

SPÉCIAL D'INTRODUCTION DES ENCADREMENTS VICE VERSA

ESCOMPTE DE 50%

SUR LES CADRES ET SUR LES HOUSSES AVEC L'ACHAT D'ENSEMBLES FUTON/BASE

ENCADREMENTS VICE VERSA

Petit	Ord. 39,99\$	Spécial 1859\$
Grand	59,99\$	2999\$

Vous obtenez la housse à demi prix soit: Rég. 59,99\$ SPÉCIAL 2999\$
Rég. 289,99\$ SPÉCIAL 14499\$

VENEZ EN PROFITER

NU-AGE

RIVE-SUD OUVERTURE BIENTÔT

MONTRÉAL Place Bonaventure Le Passage 866-2120 3607, rue Saint-Denis, app. 2 848-8878	LAVAL 425, boul. Saint-Martin ouest 663-3788	NOTRE-DAME-DE-GRÂCE 6004, rue Sherbrooke ouest 486-6824	DOLLARD-DES-ORMEAUX Mail West Island 683-5931
--	---	--	--

Une semaine de divertissements et de spectacles pour tous les goûts

■ Août, dernier mois des activités estivales dans les parcs municipaux, connaît un début prometteur. D'excellents spectacles et autres divertissements sont au programme des prochains jours.

Ainsi, la troupe de marionnettes *La Malle tragique* donnera aujourd'hui deux représentations, l'une à 10h30, au parc Saint-Simon-Apôtre (rues Bélanger et Dumesnil), l'autre à 14h, au parc Lafontaine (rues Calixa-Lavallée et Rachel).

La Roulotte, avec *Pierre et le Loup*, sera au parc Lafontaine à 20h30 dimanche. Le lendemain, elle donnera une représentation au parc Jean-Brillant (rues Jean-Brillant et Decelles). Mardi, elle visitera le parc Howard (rues de l'Épée et Liège).

La chanteuse Nicole Martin donnera un spectacle au parc Ahuntsic (métro Henri-Bourassa) mardi, à compter de 20h30. Elle sera le lendemain au Théâtre des Verdures.

Du côté du Service des sports et loisirs, les derniers stages de trois écoles estivales auront lieu dans les prochains jours. La dernière session de l'école de soccer Concordia aura lieu, du 19 au 23 août, au complexe sportif Claude-Robillard. On peut s'inscrire en téléphonant au 722-3578. C'est pour les garçons et les filles.

Soulignons que les parcs de Montréal regorgent de terrains de soccer. Pour réservation et renseignement, 725-6451.

L'école estivale de patinage de vitesse est sur le point d'entreprendre son dernier stage. Il aura lieu du 12 au 23 août aux arènes Sylvio-Mantha (872-2755), Mont-Royal (872-4705) et René-Masson (648-2589). On peut s'inscrire à l'aréna de son quartier. Cette école est pour les enfants et les adultes.



DANS LES PARCS

Jean-Paul Charbonneau

Enfin, la deuxième et dernière session de l'école estivale de hockey aura lieu du 12 au 23 août dans huit arènes. Il y aura deux stages : pour les 6 à 10 ans et pour les 11 à 14 ans. Pour renseignements, 725-6451 ou 725-6813.

Par ailleurs, une *Fête au Village* aura lieu les 7 et 8 août dans la région 5 formée des quartiers Bout-de-l'île, de la Roussellière, Honoré-Beaugrand, Langelier, Louis-Riel, Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Tétreaulville.

La première journée sera consacrée aux enfants de 3 à 5 ans. La fête se déroulera au Centre Pierre-Bernard, angle Mousseau et Pierre-de-Coubertin. Le lendemain, ce sera au tour des 6 à 12 ans, cette fois au Centre Saint-Victor, angle Pierre-de-Coubertin et Flatcher. La journée prendra fin par un tirage.

Les différents parcs de l'île offrent des activités pour tous les groupes d'âges. On peut encore se procurer le programme en faisant le 725-6451.

A compter d'aujourd'hui les piscines extérieures seront ouvertes à chaque jour de 10h à 20h. Les autorités pourront décider de prolonger d'une heure par soirées très chaudes.

Le championnat canadien d'aviron sera disputé au Bassin olympique samedi et dimanche. Près de 700 athlètes participeront à cet événement. C'est gratuit.

Il reste encore des places disponibles pour les cours d'escalade (découverte et initiation) qui se donneront près du Vieux-Fort, les 10 et 11, puis les 24 et 25 août, ainsi que pour le stage de canot-

camping de deux jours, les 6 et 7 août. Pour renseignements, 872-0093.

À Laval et Longueuil

Dans l'île Jésus, les activités des camps de jour et des parcs communautaires se poursuivront pendant toute cette première semaine d'août.

Demain, la piscine du parc Saint-Claude sera le théâtre d'une journée spéciale pour les petits. Sous la surveillance de moniteurs et de sauveteurs, les jeunes assisteront à un spectacle de bouffonneries aquatiques.

Les amputés de guerre seront à l'école Saint-François, dans le secteur Sainte-Dorothée. Lundi, ils iront rencontrer les jeunes du secteur Vimont, à l'école Sainte-Béatrice.

La semaine prochaine sera aussi marquée de sorties au camping Sainte-Catherine, au zoo de Granby et au lac des Sables. On se renseigne au parc le plus proche.

Le 7 août, *Agrinove* sera à l'église Saint-Édouard, secteur Fabreville, avec *Luc et Bottine*.

Les jeunes du secteur Laval-des-Rapides et des environs sont invités à passer la nuit du 6 au 7 août en camping sur le terrain de l'école Léon-Guilbeault. Ils doivent s'inscrire le plus rapidement possible à leur camp de jour ou au parc communautaire.

À Longueuil, les jeunes sont invités à participer à une randonnée à cheval à la montagne Coupée, à Saint-Jean-de-Matha. Cette excursion aura lieu le 6 août. On se renseigne à la base de plein air de Longueuil, au 646-8269. En outre, dans le cadre du programme de cours d'ornithologie se tiendra un mini-camp écologique. Le thème : « La naissance d'un marais ».

Les services municipaux de loisirs qui voudraient faire connaître leurs activités spéciales d'ici la fin de la saison estivale n'ont qu'à écrire à Jean-Paul Charbonneau, salle de rédaction, LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, H2Y 1K9.

SIMPSON C'EST SENSATIONNEL

RABAIS 1/3 SUR PRIX ÉTIQUETÉS

Manteaux et vestes d'automne pour

dames. Jusqu'au samedi seulement!

VENTE DE MANTEAUX EN AOÛT

LES MODÈLES LES PLUS RECHERCHÉS: cabans classiques, manteaux "Trench" au cachet contemporain et modèles de coupe ample des plus à la mode.

LES MARQUES LES PLUS RÉPUTÉES: "London Fog", "Irving Poslams", "Adorable" et plusieurs autres!

LES COLORIS LES PLUS EN VOGUE: Nouvelles teintes vives comme le fuchsia, le bleu roi; de plus... coloris classiques toujours recherchés.

LES TISSUS LES PLUS PRISÉS: laine, laine mixte et popelines.

PROFITEZ DE CET EXCELLENT RABAIS DÈS MAINTENANT.

Notez: La sélection ne comprend pas les manteaux de la Boutique Variations, du "Salon Vendôme", de la Boutique Expression et du Salon de la fourrure.

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT. Manteaux manteaux S.A.P. pour dames.

301/614, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Simpson c'est bien moi



HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI: 10h à 18h
JEUDI ET VENDREDI: 10h à 21h
SAMEDI: 9h à 17h

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCESSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.